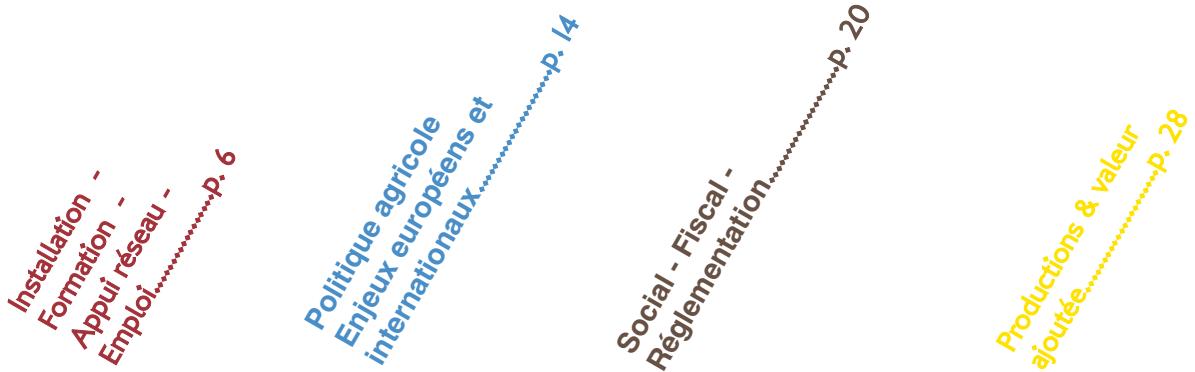


05 06 07 JUIN 2012 • PONTARLIER (DOUBS)

Rapport d'activité





Synthèse du rapport d'activité..... 3 et 4

PREMIÈRE PARTIE

Installation - Formation Appui réseau - Emploi

Renouvellement des Générations en Agriculture.....	7
Primevère.....	8
Formation des responsables professionnels et des animateurs JA.....	9
Appui réseau.....	10
Réso'RGAisation.....	11
Remplacement.....	12

DEUXIÈME PARTIE

Politique agricole, enjeux européens et internationaux

Mise en œuvre du bilan de santé et Pac 2013.....	15
OMC.....	16
Développement agricole.....	17

TROISIÈME PARTIE

Social, fiscal et réglementation

Fiscal, social et réglementation agricole.....	21
Gestion des risques et des crises.....	22
Sécheresse 2011.....	23
Foncier agricole.....	24
Lobbying parlementaire.....	25

QUATRIÈME PARTIE

Productions et valeur ajoutée

Organismes Génétiquement Modifiés.....	29
Biomasse et énergies renouvelables.....	30
Viticulture.....	31
Grandes cultures.....	32
Fruits et légumes.....	33
Production porcine.....	34
Production laitière.....	35
Production bovine.....	36
Production ovine.....	37
Production caprine.....	38
Dossiers sanitaires.....	39
Relations commerciales et répartition de la valeur ajoutée.....	40
Circuits courts et valeur ajoutée.....	41

SOMMAIRE

Environnement &
territoires

p. 44

Communication

p. 54

Vie des régions

p. 64



CINQUIÈME PARTIE Environnement et territoires

Dossier phytosanitaire.....	45
Environnement.....	46
Développement rural.....	47
Montagne et zones défavorisées.....	48
Politique de l'herbe.....	49
Conditionnalité.....	50
Agriculturebiologique.....	51

SEPTIÈME PARTIE Vie des régions

Région Bourgogne Franche-Comté.....	65
Région Centre.....	66
Région Est.....	67
Région Massif Central.....	68
Région Méditerranée.....	69
Région Midi-Pyrénées.....	70
Région Nord.....	71
Région Normandie.....	72
Région Ouest.....	73
Région Rhône Alpes.....	74
Région Sud Ouest.....	75
Région Outre-Mer.....	76

SIXIÈME PARTIE Communication

La promotion du métier d'agriculteur.....	55
Les événements JA.....	56
Relations presse JA : JA toujours plus proactif....	57
JA présent sur la toile.....	58
Et dans les réseaux sociaux!!	59
JA mag : la formule gagnante.....	60
La stratégie partenariale.....	61

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES

TOUJOURS PRÉSENTS POUR FACILITER L'INSTALLATION

- Nouveau numéro **indigo** pour contacter son Point Info
- Rédaction d'une fiche de **avenant simplifié**, et travail en cours pour une suppression de ce type d'avenants
- **Nouvelles instances** (Caf installation, Cnoti, Coti)
- Remise en route de l'**observatoire national de données**
- Mise en route d'une **formation des responsables**, déclinable en région
- Session : travail sur le RO 2012, sur la transmission et sur notre future communication sur le RGA
- Un nouvel élan sur la **promotion du métier** dans le cadre de DJSP

DES PROJETS AU SERVICE DE L'INSTALLATION

- Semaine du **foncier**, taxe affectée, JA se mouille pour la préservation des terres agricoles
- Agri Dej', appel alimentons 2012 : les prémisses d'une stratégie ambitieuse pour l'**alimentation et la valeur ajoutée**
- **Montagne** : une dynamique de groupe pour une politique de montagne confortée
- Après les fruits, les légumes et la viticulture, les **Trophées de l'Installation** en plein essor

MONTÉE EN PUISSANCE DES PROJETS DE FILIÈRES

- **Lait** : tournée des entreprises, conférence de presse, journée lait, session... JA propose et convainc
- **Viande bovine** : vers une formation pour appliquer les principes à tous les bassins de production
- **Viticulture** : au premier rang sur la défense des droits de plantation, JA se prépare aussi à porter ses idées d'avenir
- **Grandes cultures** : l'actif, l'innovation au cœur d'un projet en construction
- JA aussi présent et remarqué au sein des filières **ovine, caprine, fruits et légumes**...

TRAVAIL DE FOND POUR LA FUTURE PAC

- Un **projet** muri progressivement solide et de plus en plus partagé
- Une **écoute** constante de la Commission et du Parlement
- Un essai à transformer avec la création d'un **paiement jeunes dédié** dans le premier pilier
- Des positions établies et déjà défendues sur le verdissement, la gestion des marchés
- Une **session** pour anticiper les débats à venir

VIGILANTS SUR LES ACTUS INCONTOURNABLES

- Photovoltaïque, méthanisation, les **énergies renouvelables** soutenues à bout de bras
- **Sécheresse** : JA joue son rôle dans la solidarité, le suivi des indemnisations et la création de mesures exceptionnelles
- **Prédateurs** : fidèle au poste, JA fait passer ses idées

SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

UNE PRIORITÉ : LA DYNAMIQUE DU RÉSEAU

- Un accompagnement des équipes en région et en département (séminaire de mandature, écoles de responsables, intervention spécifique, etc.)
- **Réso'RGA**nisation : Un **travail collectif** pour restructurer et professionnaliser notre réseau (tournée régionale, UH, réunion régionale, groupe expert, etc.) et mise en place d'un **SAV** pour assurer la montée en puissance des régions et la transition nécessaire
- La **formation** des responsables et des salariés du réseau

PRÉSENTS OÙ NOUS SOMMES ATTENDUS... OU PAS

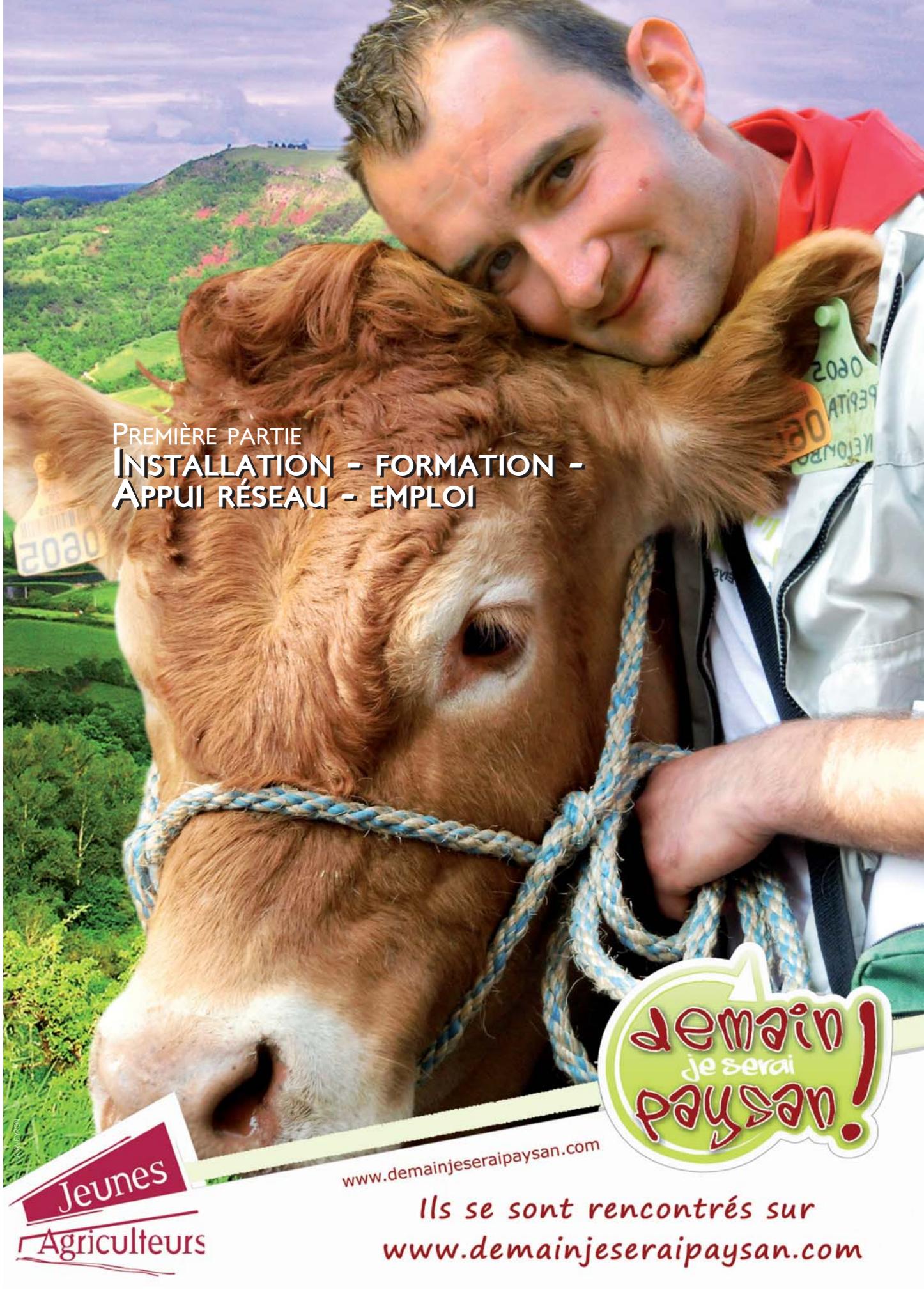
- Tables rondes, conférences, salons en France et en Europe pour **porter la voix de JA**
- Acteur charnière au **Ceja**
- Communication et formation sur l'**environnement**
- Engagé pour **dénoncer des accords** commerciaux absurdes
- **Partenariats innovants** (projet réseau rural avec le MRJC)

DES ÉVÉNEMENTS AU SERVICE DE NOS PROJETS !

- **Les Terres à l'Envers** – les 16, 17 et 18 septembre 2011 – Bas-Rhin : une vitrine européenne de l'agriculture française
- **Les activités du réseau** : AGO, Journée nationale, UH en Guadeloupe, sessions et groupes de travail
- **Les JA s'adressent aux citoyens** : Nature Capitale Lyon, Agridej, Les Terres à l'Envers
- **Le salon de l'agriculture** : des JA engagés et acteurs pour promouvoir leur métier

JA À LA UNE

- **Les JA dans les médias** : de nombreux plateau TV, interview radio presse écrite, tribunes...
- Des **rencontres** décisives : les candidats à la présidentielle (SIA, Congrès FNSEA, Dacian Ciolos...)
- Des **actions syndicales**
- Tout ça à la Une, dans le **JA mag**

A close-up photograph of a young man with short brown hair, wearing a white shirt, hugging a light brown cow. He is smiling and looking towards the camera. The cow has a blue and white rope halter. In the background, there are rolling green hills under a cloudy sky.

PREMIÈRE PARTIE
INSTALLATION - FORMATION -
APPUI RÉSEAU - EMPLOI

demain
je serai
paysan!

www.demainjeseraipaysan.com

Ils se sont rencontrés sur
www.demainjeseraipaysan.com

Jeunes
Agriculteurs

RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE

CONTEXTE

L'année a été marquée par de lourdes difficultés administratives (avenants PDE) et par le cadrage des missions de service public liées à l'installation et à la transmission devant désormais être gérées par les chambres d'agriculture. D'un point de vue plus politique et prospectif, les groupes RGA ont contribué à la construction du rapport 2012 devant mettre en application et approfondir les propositions du rapport 2011.

ACTIONS DES JA

Création d'un comité national d'orientation installation-transmission (CNOTI) et d'un CAF installation

Le CNOTI a été officiellement lancé le 3 novembre 2011. Ce CNOTI se réunira au moins 2 fois par an. Il aura en charge la gestion des missions de service public installation-transmission.

D'autre part, la convention cadre APCA/FNSEA/JA a été signée lors du premier **CAF installation-transmission** organisé le 27 octobre 2011. Pour rappel, cette **convention** indique :

- que la présidence des comités d'orientation départementaux et régionaux est confiée, par délégation, à un Jeune Agriculteur, responsable de l'installation ;
- que le COTI fait émerger des positions professionnelles qui peuvent être ensuite portées en CDI ou CRI ;
- que la gouvernance du CNIT est renforcée par la mise en place d'un CAF installation, présidé par Jeunes Agriculteurs ;
- que Jeunes Agriculteurs, en partenariat avec l'APCA, animera et coordonnera l'ensemble des présidences des COTI départementaux et régionaux à travers des réunions régulières.

Avenants PDE

Tout a commencé par huit mois de négociation avec le ministère et la sortie d'une fiche type d'avenants simplifiés qui n'a pas eu les effets attendus. Finalement, grâce à l'enquête réalisée par les JA de départements auprès des DDT en décembre 2011, le ministère a réagi! Ce dernier a finalement interrogé lui-même ses DDT. Résultat : des comportements et des applications réglementaires très hétérogènes suivant les DDT. On le savait, mais le ministère en est convaincu désormais. Par conséquent, lors d'un groupe de travail composé de JA, de deux DDT, de deux chambres d'agriculture, de l'APCA et du ministère, des propositions de simplification sont ressorties. Principale idée : la potentielle mise en place d'un suivi post-installation, financé par une majoration de la DJA, qui permettrait de « mettre à jour » les PDE chaque année et d'anticiper le dépôt d'avenants « persistants » des années suivantes. Cette proposition serait complétée par la suppression des avenants simplifiés, pour toute modification sur l'exploitation inférieure à 25%.

Rapports d'orientation 2011 et 2012

Les responsables RGA ne se seront jamais autant impliqués sur



un rapport, lors des groupes RO, RGA et lors de la session. Les propositions de ces groupes seront présentes, notamment sur le **PDE**, sur les **aides financières**, sur la **transmission**.

Appui réseau : mise en place de formations

Formation des responsables RGA :

une session a déjà été organisée en novembre dernier. Le programme pourra être adapté aux besoins de « tui-lage » et déclinable en région sur une ou deux journées.

Guide du responsable RGA :

une partie du guide a été travaillée lors de la formation RGA et en réunion animateurs programme.

PERSPECTIVES

Un gros travail est encore à faire au sein des groupes RGA afin de trouver des mesures pour compenser la perte de financement sur les missions de service public, pour continuer sans cesse d'améliorer le contenu du PPP et pour mettre en application les propositions du rapport d'orientation 2012. Avec le renouvellement des équipes, un appui du national doit également être proposé au réseau.

CONTEXTE

Réalisé entre juillet 2008 et le 31/12/2011, le projet Casdar Primevère assurait le suivi de la mise en place du nouveau dispositif d'accompagnement à l'installation. Cette action multi partenariale a vu l'émergence de nombreux outils au niveau national et les réunions de travail régionales ont favorisé les échanges et la coordination entre les différents acteurs du dispositif PPP.

ACTIONS DES JA

Coordination des missions de service public installation-transmission et des Points Info Installation

Afin d'éviter toute confusion entre le rôle du Point Info Installation et la Mission de service public déléguée par l'Etat aux chambres d'agriculture, JA, en collaboration avec l'APCA et le MAAPRAT a travaillé à la rédaction d'une note d'articulation qui paraîtra dans la circulaire 2012.

Mise en place d'un numéro indigo pour les Points Info Installation et d'une nouvelle charte graphique

L'un des objectifs de JA est de faciliter la démarche de l'ensemble des porteurs de projet en agriculture. C'est dans cette optique que les Points Info Installation ont été mis en place : lieu d'information, d'accueil et d'orientation de toutes personnes désirant créer ou reprendre une exploitation agricole.

Pour optimiser cette dynamique, JA a décidé, en concertation avec l'ensemble des partenaires du CAF Installation-Transmission, de mettre en place un numéro unique indigo. L'objectif est d'augmenter la lisibilité des Points Info Installation auprès de tous les porteurs de projet et d'avoir une bannière de communication commune. Un nouveau logo accompagne ce nouveau numéro.

Schéma d'instruction des dossiers

Suite au contrôle des DDT par l'Union Européenne, certains dossiers ont été bloqués pour défaut de respect de la procédure de validation de la capacité professionnelle agricole (Diplôme + PPP validé). Après un échange avec le ministère et l'APCA, JA a transmis au réseau un schéma explicatif, validé par le ministère qui a permis de régler ce problème purement administratif.



Trame nationale du stage 2h

Suite au bilan à mi parcours du nouveau dispositif, de fortes disparités sur le contenu du stage 2h sont apparues. Afin de redonner de la cohésion sur l'ensemble du territoire, un travail a été réalisé par le groupe RGA sur les objectifs du 2h. Le travail est à poursuivre en département et en région.

Les effets de Primevère sur le PDE

Suite aux enquêtes menées en 2010 auprès des OPA et des porteurs de projet, un séminaire conseillers PDE a été organisé avec l'APCA. L'une des pistes de travail dégagées est la réalisation d'une plateforme PDE à destination du candidat.

PERSPECTIVES

Il est impératif de continuer à capitaliser toutes les expériences du réseau et des partenaires de l'installation pour proposer, sans cesse, de nouvelles méthodes et outils pour accompagner tous les candidats à l'installation. Bien que le projet soit terminé, il a donné une dynamique de travail entre OPA. JA se doit de créer un réseau pérenne et réactif pour le renouvellement des générations en agriculture. Ce lien entre OPA et acteurs de l'installation en agriculture doit donc être maintenu et amélioré en permanence.

FORMATION DES RESPONSABLES PROFESSIONNELS ET DES ANIMATEURS JA

CONTEXTE

La formation est l'une des principales missions de Jeunes Agriculteurs. Il s'agit d'un moyen permettant de répondre aux priorités du mandat et aux besoins du réseau ainsi que de développer les compétences et connaissances des administrateurs et des salariés JA dans le cadre de leur fonction.

ACTIONS DES JA

JA National a programmé 17 formations à l'attention des responsables (administrateurs nationaux et représentants du réseau) et des salariés JA (animateurs) dont 12 ont effectivement eu lieu (70%). Le nombre moyen de participants aux formations est de 13 pour les salariés et 9 pour les responsables. Pour répondre aux priorités du mandat, les formations ont été organisées sur les thèmes de la PAC, du RGA, du financement et de l'environnement. La communication auprès du grand public ou avec les médias ainsi que le partage de projet est le principal thème transversal des formations 2011-2012.

Malgré la mise en place du bonus FSA qui a bénéficié à 7 régions syndicales, 4 formations ont été annulées depuis juin 2011 et 1 reportée, faute de participants.



PERSPECTIVES

Afin de répondre au mieux aux besoins du réseau et aux priorités nationales, nous allons réfléchir à une nouvelle articulation entre les dynamiques de formation régionales et nationales. Un état des lieux sur les formations dans le réseau va être réalisé, puis l'organisation de groupes de travail à l'automne 2012. Les échanges devront permettre la réalisation d'un schéma de la formation à JA et d'un plan d'action pour la professionnalisation (outils et personnes ressources) du réseau sur cette thématique. Nous avons dès-à-prévu de remettre en place les formations président-SG, accueil des nouveaux animateurs et accompagnement des porteurs de projets pour les conseillers PII.

APPUI RÉSEAU

CONTEXTE

Jeunes Agriculteurs considère l'appui au réseau comme une mission prioritaire de son projet politique, au service du renouvellement des générations, des agriculteurs et des responsables. Les responsables nationaux aidés du service syndical s'emploient à dynamiser nos structures JA.

Notre réseau est notre principal atout pour défendre les intérêts des jeunes agriculteurs.

Pour JA, l'appui au réseau revêt de nombreux aspects et se retrouve dans les dossiers portés par Jeunes Agriculteurs comme le renouvellement des générations, la formation, la communication, la prospective, ...

L'accompagnement du réseau et les instances répondent à de nombreux objectifs :

- décliner le projet politique en régions et départements ;
- échanger sur le contexte agricole et les perspectives d'avenir (filières, réforme de la PAC...) ;
- défendre les spécificités Jeunes Agriculteurs ;
- connaître la vie, les besoins et les attentes du réseau ;
- apporter une méthode, des conseils dans la mise en place d'actions.

Notre réseau doit être réactif, imaginatif et surtout animé par des jeunes, responsables, formés et engagés.

ACTIONS DES JA

Le service syndical met en œuvre les priorités de JA. C'est pourquoi, il multiplie les actions de l'échelon local à l'échelon régional. L'appui aux départements d'outre mer a fait partie des priorités du mandat et tout particulièrement en 20II baptisée « L'année de l'Outre-mer » par l'Etat.

Jeunes Agriculteurs agit sur l'accompagnement des équipes régionales et départementales à travers de nombreuses actions :

- la commission syndicale et les groupes de travail, lieux d'échanges entre les responsables JA,
- la participation d'administrateurs ou d'administratifs nationaux sur demande des régions ou des départements en groupes de travail, conseils d'administration ou assemblées générales pour travailler sur le projet politique et évoquer les dossiers en cours.

Sur l'ensemble de l'année, JA a effectué plus de 160 déplacements en département et région.

Au-delà de ce travail quotidien, le réseau a été appelé à se mobiliser et a une fois de plus répondu présent. Plusieurs événements ont permis au réseau de se retrouver et de pouvoir échanger :

- Agridéj, dans la continuité des marchés solidaires de 2010 et 2009 a permis d'aborder la thématique de l'alimentation ;



FOTOUA

- Nature Capitale Lyon, pour faire suite à l'évènement de 2010 à Paris;

- UH 20II en Guadeloupe (tous les échelons de la structure JA ont été sollicités pour imaginer le réseau de demain. L'université d'hiver a permis de rassembler environ 230 participants pour mener un travail de fond sur l'évolution de notre syndicat.)

- Congrès 20II à Rodez
- FNL 20II dans le Bas-Rhin

JA a dû également se mobiliser pour des sujets plus syndicaux, des actions syndicales ont été mises en place tout au long de l'année sur différentes filières comme la viticulture, les fruits et légumes, le lait...

PERSPECTIVES

Jeunes Agriculteurs entend poursuivre son appui sur trois axes en particulier :

Accompagner les structures régionales et départementales pour faciliter la concrétisation du projet Resorganisation ,

Appuyer la méthodologie de projet et de financement : développer des outils d'accompagnement aux structures JA.

Soutenir le réseau dans la construction d'une campagne électorale chambre d'agriculture.

Réso'RGANISATION

CONTEXTE

Le projet Réso'RGANisation, officiellement lancé depuis le congrès 2010, a connu une étape importante en 2011 puisque le congrès de Rodez a validé les travaux menés depuis un an et défini les axes de travail pour la suite du projet en termes d'organisation et structuration de notre réseau.

Une actualisation des missions de nos échelons, un redécoupage de nos régions (23 structures), de nouveaux schémas d'adhésion et d'élection incluant complètement l'échelon régional, des outils pertinents pour le réseau, etc. Tout un réseau mobilisé pour faciliter l'engagement des responsables, améliorer son efficacité et assurer sa légitimité.

ACTIONS DES JA

Un an pour concrétiser les grandes orientations prises au congrès 2010 et accompagner le réseau dans cette évolution. C'est le challenge que s'est donné le conseil d'administration et plus particulièrement les 5 secrétaires généraux, accompagnés de collaborateurs nationaux, en lien avec les responsables de régions. Ainsi, les 10 commissions syndicales et réunions de service, les réunions de chantiers, les comités de pilotage, la journée nationale, la tournée régionale d'automne, l'université d'hiver, les deux groupes d'experts, les réunions régionales, etc. ont permis de faire avancer le réseau JA dans la concrétisation de ses ambitions :

I RÉGION = I ÉQUIPE, I PROJET, I IDENTITÉ

La priorité a été de réfléchir aux objectifs avant de regarder les moyens à mettre en œuvre. La réflexion s'est donc délocalisée dans les régions pour construire la nouvelle dynamique du réseau et assurer 23 régions opérationnelles en juin 2012. Pour cela, les régions ont été accompagnées, notamment lors d'une tournée régionale à l'automne 2011, des interventions des administrateurs nationaux dans les réunions/séminaires de régions, les assemblées générales... Une cellule d'accompagnement a été mise en place en février pour suivre l'avancée des régions, proposer des outils et des méthodes de réflexions, mutualiser les initiatives, animer les réflexions, etc.

Ressources humaines et financières

Une enquête a permis de faire un état des lieux des ressources humaines et financières du réseau et de dégager des axes de réflexion pour professionnaliser notre réseau et améliorer notre fonctionnement. Ces notions sont complexes et ont occupé la majeure partie de nos travaux depuis la rentrée syndicale (partager les enjeux et construire les pistes d'actions).



Evolutions statutaires

Les statuts nationaux et les statuts-types des différents échelons ont été revus et corrigés pour les adapter à notre future organisation et les rendre plus lisibles. En parallèle, les règlements intérieurs ont aussi eu droit au toilettage. Ces nouveaux documents seront proposés au vote du congrès 2012.

Ressources humaines professionnelles

Les travaux ont porté sur la création d'une plateforme de partage pour accompagner les adhérents et responsables dans leur « vie chez JA ».

Communication interne et externe

Dans la continuité de 2010, les outils existants ont été mis à jour et un nouveau site internet a vu le jour fin février. Au cours des différentes réunions nationales de travail, c'est l'ensemble du réseau qui s'est mobilisé autour de ce projet.

PERSPECTIVES

Une transition, dont les modalités seront votées en congrès, permettra de passer le cap pour l'ensemble du réseau et assurer la réussite de notre nouvelle organisation. Une attention sera portée sur la finalisation de tous les outils revus ou créés au cours du projet.

REPLACEMENT

CONTEXTE

Le remplacement joue un rôle essentiel pour favoriser l'installation. C'est un enjeu important quant à la qualité de vie des agriculteurs, pour faire de ce métier un métier attractif, où les jeunes peuvent vivre comme ceux des autres catégories socio-professionnelles. Ils doivent de fait avoir la possibilité de s'absenter de leur exploitation pour prendre des congés, pour s'investir dans les organisations professionnelles, ou bien encore pour se former. Pour JA, la vivabilité est une notion primordiale favorisant l'installation : avoir un métier vivable, c'est aussi l'une des clés de réussite en agriculture.

ACTIONS DES JA

Le remplacement est essentiel pour Jeunes Agriculteurs. L'année écoulée a permis de réaffirmer notre attachement aux services de remplacement, notamment en défendant la place de JA au sein des services de remplacement, aux côtés des membres fondateurs de ce service. JA a donc suivi avec beaucoup d'intérêt la fin de la mise en place de l'évolution statutaire des services de remplacement.

Ces changements ont été initiés il y a 2 ans grâce à une nouvelle identité visuelle des services de remplacement : un logo partagé, un nom en commun (Service de remplacement + le nom du territoire concerné), et surtout des statuts type homogénéisés. L'enjeu a été que chaque échelon adopte ces statuts type, sans les modifier puisqu'ils sont déjà le résultat de compromis !

Les importants débats qui ont eu lieu pour déboucher sur ces statuts ont permis aux partenaires historiques des services de remplacement (dont les JA) d'avoir toute leur place. A nous maintenant de savoir la tenir !

L'année écoulée a également été l'occasion pour JA de réaffirmer l'importance d'utiliser les journées de remplacement mises à disposition pour l'engagement syndical. Tant au niveau national que départemental, ces journées financées sur fonds publics permettent aux représentants syndicaux de se faire remplacer quand ils exercent leur mandat. C'est un élément essentiel permettant aux jeunes d'exercer des responsabilités, et JA se battra pour que ce système reste pérenne.

Pour rappel, voici ce que dit la loi sur le remplacement pour mandat syndical : sont éligibles au financement de l'État les journées de remplacement des chefs d'exploitation et d'entreprises agricoles et des membres non salariés de leur famille travaillant sur l'exploitation, résultant d'une absence temporaire liée à l'exercice d'un mandat dans le cadre des instances et fonctions statutaires.

Réunion d'une instance statutaire : la participation par ses membres régulièrement élus à une réunion statutaire du syndicat



(CA, bureau...) ouvre droit à remplacement pour mandat syndical pour la durée de la réunion et le temps de déplacement.

Exercice d'une fonction statutaire : le temps passé aux fonctions statutaires du syndicat (président, trésorier...) ouvre également droit à remplacement afin de tenir compte du travail qui incombe aux titulaires de ces fonctions, de préparation et de mise en œuvre des réunions prévues par les statuts.

A ne pas confondre avec le remplacement pour les réunions de développement agricole (chambre...) qui font l'objet d'un autre financement public spécifique.

Reste un problème de taille auquel font face les OPA : si les professionnels participent à des réunions qui ne relèvent ni de leur mandat syndical, ni du développement agricole, aucun jour de remplacement n'est financé ! Le travail sur cette problématique a déjà commencé.

PERSPECTIVES

Naturellement, aux côtés de Service de Remplacement-France (ex-FNSR), JA est mobilisé afin de trouver des modalités de mise en œuvre et de financement permettant d'offrir aux exploitants agricoles la possibilité de se faire remplacer sur leur exploitation dans de bonnes conditions, notamment financières. L'engagement syndical passe aussi par un remplacement facilité !



DEUXIÈME PARTIE
**POLITIQUE AGRICOLE, ENJEUX EUROPÉENS
ET INTERNATIONAUX**

CEMÉD

MISE EN PLACE DU BILAN DE SANTÉ ET PAC 2013

CONTEXTE

Les décisions du bilan de santé de la PAC sont entrées en application en 2010 alors que déjà, le débat sur l'avenir de la PAC après 2013 battait son plein à l'échelon national et européen. La Commission européenne a communiqué officiellement ses propositions législatives pour la future PAC le 12 octobre dernier. Jeunes Agriculteurs avait décidé d'être force de proposition depuis le début pour peser dans le débat. Ce débat, qui se situe au niveau du Parlement européen et des États membres, butte aujourd'hui sur la négociation budgétaire, toujours pas conclue, qui bloque de fait l'avancée sur le fond de la réforme.

ACTIONS DES JA

Pour Jeunes Agriculteurs, l'avenir de la PAC ne se réduit pas à la seule question de la répartition des aides en agriculture mais bien à la mise en place de vraies alternatives pour une véritable organisation des marchés et pour maintenir nos filières et des hommes sur tous les territoires. C'est pourquoi Jeunes Agriculteurs a entamé depuis plus d'un an dans le cadre de groupes de travail et de rencontres organisées avec des intervenants extérieurs une réflexion sur la PAC post 2013. Ce travail a débouché sur l'adoption du projet PAC 2014 présenté au réseau et à l'ensemble de nos interlocuteurs sur le sujet.

Jeunes Agriculteurs avait dégagé 4 axes principaux autour desquels s'articulent toujours ses propositions :

- faire de la diversité un atout économique (incitation à la diversité des productions, notamment protéines végétales et herbe, maintien de certains soutiens couplés, aide aux nouveaux débouchés...);
- être acteur pour dynamiser les filières et les territoires (gestion des marchés et des risques, chaîne alimentaire, commercialisation, investissement);
- innover pour gagner en compétitivité (préférence communautaire, harmonisation réglementaire, soutien aux projets innovants);
- former et installer pour accompagner les entrepreneurs de demain (dispositif installation renforcé, investissement, formation, communication).

JA a porté et testé ses orientations auprès des acteurs nationaux et européens. Depuis octobre 2011, nous sommes entrés dans une nouvelle phase puisque nous travaillons maintenant sur la base de propositions de texte concrètes. Entendus sur l'architecture globale des soutiens, sur la place donnée à l'installation, nous restons pour l'instant



sur notre faim quant à la gestion des marchés, le verdissement notamment, pour lesquels les intentions affichées ne semblent pour l'instant pas suivies de leviers clairs et efficaces. Sans attendre le temps des débats nationaux sur l'application de la PAC, nous entamons déjà, avec la session nationale PAC qui vient de s'achever dans les Landes, nos réflexions sur l'application nationale de la convergence des aides directes, qui doit reconnaître les actifs, sur le couplage et sur le deuxième pilier de la PAC qui nous demandent de faire des choix.

PERSPECTIVES

Nous devons mener de front le lobbying européen et le travail national, dans l'objectif d'aboutir à des mesures claires, cohérentes et qui donnent des perspectives à toutes les filières et toutes les régions.

Au niveau européen l'incertitude budgétaire demeure. Et alors que les statistiques confirment la baisse du nombre d'exploitations et le vieillissement des chefs d'exploitation, l'enjeu du renouvellement des générations en agriculture en Europe est de taille !

OMC ET RELATIONS INTERNATIONALES

CONTEXTE

Depuis sa reconduction en 2009 à la tête de l'Organisation Mondiale du Commerce, Pascal Lamy ne cesse d'afficher ses efforts pour conclure le cycle de négociations de Doha. Force est de constater que ce qui est une priorité pour lui n'en a pas été une ces dernières années pour les dirigeants des pays accaparés par d'autres préoccupations économiques. De fait, aucune progression sur les compromis n'a été enregistrée pour l'instant, l'enterrement du cycle de Doha est maintenant largement admis, ce qui laisse la place aux accords bilatéraux à propos desquels les négociations se multiplient.

ACTIONS DES JA

La prise en compte, au moins dans les déclarations, de l'enjeu de sécurité alimentaire, les appels à l'accroissement de la production agricole dans tous les continents (G8, Banque Mondiale...) sont un motif de satisfaction pour Jeunes Agriculteurs. Les accords du G20 en 2011, qui comportent un volet agricole, ont été une occasion de remettre la question alimentaire sur le devant de la scène internationale. JA a fait entendre sa voix depuis le début des négociations. Au final, si l'enjeu alimentaire semble retrouver une légitimité renforcée, les questions de la gouvernance alimentaire mondiale et même de la régulation des marchés financiers agricoles n'ont pas fait consensus.

Il n'en demeure pas moins que l'agriculture reste dans les projets de compromis commerciaux internationaux une monnaie d'échange avec les autres secteurs économiques. Les négociations relatives à des accords commerciaux bilatéraux entre pays ou entre régions se développent. La conclusion d'un accord avec le Maroc, qui met sérieusement en danger les productions européennes de fruits et légumes, à commencer par la tomate, n'a pas pu être évitée malgré nos actions. Cet accord porte malheureusement une valeur symbolique, le Parlement européen n'ayant pas su s'y opposer, ce qui est préoccupant à la veille des reprises d'autres négociations, comme celles avec le Mercosur qui menacent tout particulièrement le secteur de la viande bovine. Et même si l'évolution du contexte économique semble ralentir les accords avec certains pays pour lesquels l'exportation agricole est beaucoup moins une priorité ces derniers mois, d'autres négociations se profilent, avec l'Amérique du nord notamment.

Notre vigilance reste largement nécessaire au niveau européen où les intérêts et les intentions divergent. Nous devons nous appuyer sur les positions fortes sur la préservation de l'agriculture dans les négociations commerciales adoptées par le Parlement européen (rapport Pastamkos du 8 mars 2011, qui milite contre les concessions



envisionées pour l'agriculture et pour l'imposition des normes européennes aux produits importées).

Enfin, JA salue la déclaration officielle de 2014 comme année internationale de l'agriculture familiale. C'est une occasion marquante de porter et partager nos messages aux niveaux national, européen et international.

PERSPECTIVES

Nous savons que laisser libre cours au marché mondial peut avoir des conséquences violentes désastreuses pour nos économies. A l'heure qu'il est, le cycle de Doha semble s'orienter vers un échec, mais l'alternative des accords bilatéraux n'est pas plus réjouissante. Jeunes Agriculteurs entend s'appuyer sur ce contexte très incertain pour faire valoir à nouveau la nécessité d'un cadre international de régulation des marchés agricoles. Nous trouverons aussi d'autres lieux d'expression que le G20, à l'occasion de l'année internationale de l'agriculture familiale, notamment en lien avec le Forum Rural Mondial.

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

CONTEXTE

Le développement agricole et rural est une politique publique qui a la spécificité d'être financée directement et exclusivement par les agriculteurs via le compte d'affectation spéciale de développement agricole et rural (le Casdar). Le prélèvement obligatoire qui alimente ce fonds est une taxe appelée « Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles ». Elle est assise sur le chiffre d'affaires et concerne les agriculteurs dont les activités sont soumises à la TVA.

La politique de développement agricole et rural permet concrètement de financer la recherche appliquée et l'accompagnement technique des agriculteurs. Cette politique est répartie en deux volets :

- les programmes nationaux, qui concernent les structures comme les chambres d'agriculture ou les instituts techniques (Arvalis, Institut de l'élevage...);
- les appels à projets, qui sont ouverts aux structures qui présentent un projet répondant aux thèmes prédéfinis par le ministère de l'Agriculture et les représentants de la profession agricole. Les sélections sont faites par des jurys indépendants et le choix final revient au Ministre de l'agriculture.

ACTIONS DES JA

Le travail réalisé par Jeunes Agriculteurs consiste essentiellement à porter nos positions et défendre nos orientations auprès du comité Casdar, par lequel le ministère de l'Agriculture réunit la profession agricole pour traiter du fonctionnement et de l'affectation des fonds Casdar.

Jeunes Agriculteurs participe également à l'élaboration de positions communes à la profession agricole, regroupant l'ACTA (= les instituts techniques), l'APCA (=les chambres), Coop de France et la FNSEA. Par exemple sur l'orientation des projets financés par le Casdar : en octobre 2011, suite à un ajustement à la hausse des fonds de développement agricole, JA a proposé que l'Observatoire à l'installation bénéficie d'une enveloppe financière. En effet, cet Observatoire qui permet de collecter les données relatives à l'installation des jeunes (surface d'installation, types de productions, âge moyen d'installation...) est en sommeil depuis la disparition des Adasea et le transfert aux Chambres d'agriculture de la mission de gestion de l'Observatoire. Aujourd'hui, grâce au Casdar, une mise à jour de cet Observatoire pourra être possible.

Autre exemple du travail de JA: en début d'année 2012, les prévisions de recettes issues de la taxe Casdar étant en



hausse, JA s'est positionné aux côtés de la profession agricole pour la remise à niveau des fonds consacrés à la recherche appliquée en agriculture (dans les Instituts et dans les Chambres). Pour rappel, en 2011, 12 millions d'euros ont été prélevés sur les fonds Casdar pour financer des missions auparavant assumées directement par le ministère de l'Agriculture, dans le domaine de la génétique animale et végétale.

Les mois qui viennent nous diront si cette prise de position sera suivie d'effet.

PERSPECTIVES

Jeunes Agriculteurs compte rester attentif au rôle de l'ensemble des organismes agricoles dans le paysage du développement agricole et rural : afin que les professionnels puissent reprendre la main sur un budget Casdar de plus en plus piloté unilatéralement par les pouvoirs publics. Plus généralement, et dans l'intérêt de tous les agriculteurs, Jeunes Agriculteurs est favorable à ce que les agriculteurs soient mieux informés des résultats des projets financés par la taxe Casdar, notamment des retombées en terme d'innovation technique sur les exploitations.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...



TROISIÈME PARTIE
SOCIAL, FISCAL ET RÉGLEMENTATION

*Manger
ou construire?
IL FAUT CHOISIR!*

Le Monde des Jeunes
Agriculteurs

FISCAL, SOCIAL ET RÉGLEMENTATION AGRICOLE

CONTEXTE

Le droit et par conséquent les lois ne cessent d'évoluer permettant ainsi l'adaptation, la modernisation des outils législatifs et réglementaires existants et la création de nouveaux.

A cela vient s'ajouter, la fiscalité agricole et la protection sociale, deux problématiques bien souvent abstraites pour les jeunes installés.

Une vision un peu trop simpliste des choses résumerait la fiscalité à de l'optimisation fiscale et la protection sociale à des cotisations et donc des prélèvements supplémentaires pas toujours en phase avec de faibles revenus.

Il est plus qu'urgent de sortir de cette vision réductrice des choses.

Les jeunes se doivent de s'investir sur ces dossiers car leurs problématiques sont spécifiques et différentes de celles de leurs ainés.

Jeunes Agriculteurs continue donc d'être attentif à l'allègement des charges fiscales et sociales durant les premières années d'installation où « l'entreprise » est la plus fragile. Jeunes Agriculteurs est également force de propositions sur diverses thématiques et particulièrement sur celles qui permettent de faciliter l'installation et le RGA.

ACTIONS DES JA

Jeunes Agriculteurs a choisi de s'associer à la Mutualité Sociale Agricole pour mener une campagne de communication sur l'hygiène de vie au travail. Bien manger, bien dormir, ménager son dos, prendre soin des ses pieds, de ses mains et protéger sa peau est essentiel dès l'installation.

Dans le cadre de la LMAP, Jeunes Agriculteurs a obtenu la mise en place d'une taxe sur le changement de destination des terres agricoles. Les fonds récoltés financeront dans le cadre de l'appel à candidatures « J'INNOVATIONS » 22 projets innovants. L'innovation porte sur un produit ou un procédé, sur l'organisation, la manière de valoriser les ressources disponibles et les produits issus de l'exploitation, sachant qu'une attention particulière est portée aux projets économies en matière de gestion du foncier.

En matière de DPU, Jeunes Agriculteurs a obtenu un retour aux réserves départementales pour la campagne 2011. JA a également obtenu que le reliquat qui alimente ces réserves soit réparti en fonction du nombre d'installations réalisées entre 2008 et 2010.



Concernant la TIPP et la TICGN, le remboursement pour l'intégralité de l'année 2011 a été obtenu.

PERSPECTIVES

Après un premier bilan à dresser rapidement avec les services du ministère, un second appel à candidatures « J'INNOVATIONS » devrait être lancé. Jeunes Agriculteurs réfléchit également, en lien avec les rapports d'orientation 2011 et 2012, à des mesures visant à faciliter l'accès au foncier, autre possibilité d'affectation de la taxe sur le changement de destination des terres agricoles.

Toujours en lien avec ces deux derniers rapports, Jeunes Agriculteurs approfondira le thème de l'accès au métier en travaillant sur le statut social d'agriculteur.

Jeunes Agriculteurs reste vigilant sur la mise en application des DPU et notamment sur la mise en place de réserves départementales qui doivent permettre de corriger des problématiques locales.

Jeunes Agriculteurs souhaite relancer une dynamique sur le dossier « fiscal/social » avec un groupe de réflexion qui doit être force propositions.

Jeunes Agriculteurs doit engager une réflexion pour trouver un système permettant de sécuriser le revenu des jeunes agriculteurs.

GESTION DES RISQUES ET DES CRISES

CONTEXTE

Toutes les productions et toutes les régions sont touchées par les crises. Aujourd'hui les termes de « crises successives » ne sont plus adaptés, nous sommes face à une « Crise structurelle ». Cette dernière s'accompagne d'une volonté des pouvoirs publics européens d'intervenir de moins en moins sur les marchés agricoles. C'est pourquoi, il devient plus qu'urgent de répondre à la question de la gestion des risques et des crises pour les producteurs et pour les filières agricoles.

La LMAP a institué un fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA) afin de participer au financement des dispositifs de gestion des aléas climatique, sanitaire, phytosanitaire et environnemental dans le secteur agricole.

La loi a également institué un comité national de la gestion des risques en agriculture (CNGRA) compétent en matière de gestion des aléas climatique, sanitaire, phytosanitaire et environnemental.

La viticulture est sortie du fonds des calamités le 1er janvier 2011.



JA MAG

ACTIONS DES JA

Pour Jeunes agriculteurs, la gestion des risques en agriculture doit aller plus loin que le simple développement de l'assurance récolte et du fonds sanitaire.

Jeunes agriculteurs défend une vision plus large de la gestion des risques. En effet, celle-ci doit s'attacher à considérer les risques de marché et les conséquences de décisions politiques.

Dans le cadre du bilan de santé de la PAC, la profession a obtenu pour la première fois le subventionnement de l'assurance récolte à hauteur de 65 % avec un cofinancement européen.

Jeunes agriculteurs a organisé son premier groupe inter-filières « gestion des risques en agriculture » et a pu à cette occasion échanger avec Groupama et Pacifica sur la gestion des risques dans la future PAC, l'assurance récolte et l'avenir du fonds des calamités.

JA continue de faire valoir :

- au sein du CNGRA, le développement du soutien à l'assurance récolte et l'élargissement de son champ d'action, (notamment en ce qui concerne les fourrages via une réassurance publique), comme une première étape dans le renforcement de la gestion des risques ;

- dans l'objectif de la PAC post 2013, l'urgence de mettre en place un dispositif expérimental de gestion des risques économiques.

JA en partenariat avec la FNSEA, l'APCA, Coop, de France et Groupama a mis en place une formation gestion des risques en agriculture à destination de tous les exploitants agricoles et plus particulièrement des futurs installés. L'objectif de cette formation est de permettre aux agriculteurs de mieux comprendre la problématique globale de la gestion des risques au sein de l'exploitation, du point de vue des hommes, des équipements, et des productions.

PERSPECTIVES

Jeunes Agriculteurs attend et sera attentif aux résultats du rapport sur les mécanismes de réassurance publique.

Jeunes Agriculteurs travaille activement sur la gestion des risques dans la future PAC.

Jeunes Agriculteurs continuera de veiller à la sortie de certaines cultures du FNGRA et aux modalités de mise en œuvre.

SÉCHERESSE 2011

CONTEXTE

Au printemps 2011, la France a été frappée par un violent épisode de sécheresse. Celle-ci était exceptionnelle tant dans sa précocité que dans son intensité et sa durée, et était comparable à la sécheresse qui avait frappé la France en 1976. Au total, 67 départements se sont vus appliquer des mesures de restriction d'usage de l'eau.

Pour tenter de gérer au mieux cette « crise », le ministère de l'Agriculture a créé un comité de suivi sécheresse qui a permis de réunir rapidement et à haute fréquence, environ une douzaine de fois, les acteurs concernés permettant ainsi de traiter un large éventail de questions, et d'en obtenir les réponses dans les meilleurs délais. Le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture (CNGRA) s'est, quant à lui, réuni 4 fois avant de se prononcer le 15 décembre sur un bilan définitif des pertes liées à la sécheresse. Le CNGRA a examiné les dossiers de 70 départements avec des versements d'acomptes réalisés dès le 15 septembre 2011. Dans ce cadre, 241,7 millions d'euros ont été débloqués pour indemniser les producteurs.

ACTIONS DES JA

Jeunes Agriculteurs a participé à la totalité des comités de suivi sécheresse permettant de faire entendre la voix des jeunes agriculteurs pour la mise en place de différents types de mesures :

- des mesures d'urgence pour assouplir la réglementation, améliorer la situation de trésorerie et indemniser les producteurs;
- une aide au transport et au stockage de la paille et du fourrage;
- des annonces de plan de réflexions à moyen et long terme sur la gestion des ressources en eau.

Le déficit significatif en paille et fourrage provoqué par la sécheresse 2011 a pu être surmonté par la volonté et la solidarité des deux réseaux FNSEA et JA, et avec le soutien du ministère de l'Agriculture. Par solidarité envers les éleveurs, nous avons appelé les céréaliers à ne pas broyer les pailles pour les laisser à disposition des plus nécessiteux. Par ailleurs, FNSEA et JA ont proposé, afin d'en éviter les effets spéculatifs, notamment sur la paille, qu'éleveurs et céréaliers se mettent en contact pour contractualiser des tonnages de paille à un prix raisonnable pour tous. Un contrat type, avec un prix indicatif, a pu être mis à disposition et a permis de moraliser le prix de la paille en andain et de minimiser les dérives spéculatives. Nous nous félicitons également des différentes mesures qui ont pu être mises en œuvre pour permettre et faciliter l'approvisionnement et le stockage des 800000 tonnes de paille qui ont été acheminées vers les zones d'élevage déficitaires (gratuité des péages, transport le week-end, diverses dérogations au code de la route, stockage militaire etc.).



PERSPECTIVES

Pour ne pas revivre les conséquences d'un tel climat, Jeunes Agriculteurs se doit de réfléchir et proposer des solutions pérennes. Ainsi, JA s'engage à répondre, auprès des instances décisionnelles, aux questions concernant la diversité de la production des fourrages, la possibilité de culture dérobée, et l'adaptation des techniques de cultures aux évolutions du climat, etc.

D'autre part, concernant les réflexions à mener pour palier les besoins en eau, le Président de la République, Nicolas Sarkozy, dans son discours du 9 juin 2011 en Charente avait suscité beaucoup d'espoir sur la possibilité de création de nouvelles retenues d'eau et dont nous nous félicitons à l'époque :

- un plan à 5 ans pour la création de retenues,
- un plan à 5 ans pour la réduction des volumes d'eau prélevés sur 14 000 hectares.

Or, huit mois après ces annonces, malgré une politique active et volontariste auprès des agriculteurs et des instances décisionnaires pour que le stockage de l'eau en France soit organisé au niveau national, nous sommes au regret de constater qu'aucune mesure concrète n'a été mise en place. Pourtant, il semble primordial de s'armer pour anticiper, et non plus subir, ce genre de crise qui se fait de plus en plus fréquente. Et tout ce travail devrait y contribuer.

FONCIER AGRICOLE

CONTEXTE

Chaque seconde, l'agriculture française perd 26 m² de terres agricoles du fait de l'urbanisation, de la construction de zones d'activités, de l'extension des routes... Soit l'équivalent de 59 baguettes de pain par seconde.

Entre 1992 et 2003, c'est l'équivalent d'un département français qui disparaissait tous les 10 ans, aujourd'hui c'est l'équivalent d'un département tous les 7 ans.

L'accès au foncier, principal outil de production pour la plupart des exploitations, représente la première difficulté à laquelle le candidat à l'installation est confronté.

Le foncier est un bien de plus en plus rare et cher.

La Société et l'Etat commencent à prendre conscience de la nécessité de protéger le foncier agricole. Le Gouvernement a mis en place des mesures dans le cadre de la LMAP et notamment la taxe sur le changement de destination des terres agricoles. Mais pour Jeunes Agriculteurs, cette nécessité de préserver le foncier agricole n'est pas nouvelle et le temps presse.

ACTIONS DES JA

Jeunes Agriculteurs a organisé pour la deuxième année consécutive sa semaine nationale de la préservation du foncier agricole. L'objectif de cette semaine est de sensibiliser Elus et Citoyens sur la consommation du foncier et ses conséquences sur l'activité agricole. A cette occasion, Jeunes Agriculteurs a remis, lors d'une action nationale, un amendement aux Sénateurs visant à élargir la base de perception de la taxe sur le changement de destination des terres agricoles et à augmenter ces taux afin de la rendre plus dissuasive. L'amendement n'a pas été retenu à l'Assemblée nationale pour des raisons de majorité politique. Jeunes Agriculteurs ne baisse pas les bras pour autant et continue son combat.

Jeunes Agriculteurs s'est opposé avec succès à une mesure prévue dans le cadre de « l'urbanisme de projet » qui visait à déclasser plus facilement du foncier agricole afin de le rendre constructible.

Jeunes Agriculteurs a signé une convention de partenariat avec la SNFM afin de communiquer, informer et échanger sur le statut du fermage, un outil qui facilite l'installation des jeunes agriculteurs en les déchargeant du poids du foncier.

Enfin, Jeunes Agriculteurs a reconduit sa session foncière du 7 au 9 février 2012, en Haute-Normandie. Un bilan de



la mise en place des CDCEA a été dressé et des sujets tels que les relations entre propriétaires et fermiers, la gouvernance du foncier et les tracés d'autoroute et de LGV ont fait débat.

PERSPECTIVES

JA entend poursuivre la dynamique impulsée ces dernières années sur le dossier foncier.

JA est conscient que la taxe sur le changement de destination des terres agricoles ne stoppera pas la consommation du foncier du jour au lendemain, mais constitue un précédent. Jeunes Agriculteurs continuera à négocier avec le ministère pour que cette taxe serve à compenser le plus justement possible les méfaits de la consommation de foncier agricole aux jeunes.

JA travaillera à la mise en œuvre des mesures foncières proposées dans les rapports d'orientation 2011 et 2012. Ces propositions serviront de base de réflexion pour l'utilisation de la taxe sur le changement de destination des terres agricoles qui doit financer des mesures visant à faciliter l'accès au foncier pour les jeunes.

JA restera vigilant sur tous les projets entraînant une perte de foncier agricole dont ceux ayant des impacts indirects aux travers de mesures environnementales et d'accompagnement de l'extension de l'urbanisme.

LOBBYING PARLEMENTAIRE

CONTEXTE

Comme chaque année, JA a connu une année de lobbying chargée, tant sur le plan national que sur le plan européen. Sur le plan national : avec les votes des projets de lois de finances, de finances rectificative, de financement de la sécurité sociale et d'autres lois impactant plus ou moins directement les exploitations (exemple : loi sur les semences fermières). Des rapports parlementaires ont également été rédigés par des députés et des sénateurs.

Sur le plan européen : calendrier communautaire chargé, lobbying pour faire passer les idées JA/CEJA dans le projet PAC,....

ACTIONS DES JA

Sur le plan national :

- rencontres nombreuses sur le SIA, tournée des partis politiques dans le cadre de la préparation de leurs programmes présidentiel et législatif, rencontres avec les équipes de campagne des candidats à la présidentielle;
- participation à des débats publics, des tables rondes avec des parlementaires et des représentants de la société civile;
- renforcement des liens avec la société civile, tant par le Conseil économique, social et environnemental que par l'action des élus « *affaires publiques* »;
- adhésion et participation aux travaux d'associations comprenant des parlementaires et sur les thématiques JA (exemple : ANDER);
- participation à la commission Armées et Jeunesse.

Sur le plan européen :

- participation active aux groupes de travail du CEJA;
- rencontres d'eurodéputés dans le cadre des différents projets de textes législatifs au Parlement européen;
- lobbying auprès de Dacian Ciolos, Commissaire européen à l'Agriculture, avec le CEJA, ayant pour résultat l'apparition du « *top-up* » jeune dans le premier pilier, dans le projet dévoilé en fin d'année.



PERSPECTIVES

Suite au développement du secteur « *affaires publiques* » parallèle France et UE, Jeunes Agriculteurs doit capitaliser sur les contacts pris durant ces périodes charnières afin de continuer à garder sa crédibilité sur le dossier installation notamment.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...



QUATRIÈME PARTIE
PRODUCTIONS & VALEUR AJOUTÉE

CÉRISES
3€ la barquette

ORGANISMES GENETIQUEMENT MODIFIES (OGM)

CONTEXTE

Le maïs MON810, résistant à la pyrale, est la seule variété de maïs transgénique autorisée à la culture en Europe à des fins animales. La pomme de terre Amflora, enrichie en amylopectine et destinée à l'industrie féculière, s'y est ajoutée en 2010. Néanmoins, une grande partie de notre cheptel consomme du soja OGM, sans compter la viande importée (USA, Brésil, Argentine, etc.) également élaborée à partir d'animaux ayant consommé du soja ou du maïs OGM.

En 2007, la France ne cultivait que 22000 ha de maïs OGM. Aujourd'hui ces surfaces se sont reparties entre l'Espagne et les autres pays producteurs européens d'OGM. Depuis février 2008, au nom du principe de précaution et en vertu d'une clause de sauvegarde prévue dans le droit communautaire, un premier moratoire qui interdisait la culture du maïs MON 810 en France s'est vu invalidé et annulé par le Conseil d'Etat en novembre 2011. En mars 2012, la France vient de fixer une nouvelle interdiction temporaire sur la culture du MON810 sur le territoire français, invoquant à nouveau la clause de sauvegarde. Cette décision arrive à un moment clef de la saison, relativement tôt, de manière à empêcher les semis de printemps.

D'autre part, le Haut Conseil des Biotechnologies, mis en place en 2008, et consulté sur la définition du « sans OGM, la coexistence et les autorisations de mise en culture », ne fonctionne pas. JA en a tiré les conséquences.

ACTIONS DES JA

JA continue de plaider en faveur d'un débat équilibré et modéré sur le sujet des OGM en rappelant notamment que : les décisions sur le développement des OGM doivent être élaborées de façon transparente et rigoureuse par les pouvoirs publics. Il faut permettre à la recherche, notamment publique, de poursuivre ses travaux sur les OGM et l'amélioration variétale en général, y compris en plein champ.

Pour la mise en culture, la décision doit être prise non pas globalement pour tous les OGM, mais bien au cas par cas pour chaque variété de chaque espèce. Elle doit être fondée sur une analyse des risques et des avantages spécifiques à l'espèce concernée, au caractère qui lui est transféré et à son mode de commercialisation. Les responsabilités de chacun, agriculteurs et non agriculteurs doivent être clairement définies, la cohérence entre importation et production doit être assurée : peut-on interdire la culture de maïs OGM en France alors que parallèlement, on recourt massivement aux importations d'OGM pour palier le déficit protéique de l'UE ? Saisis sur les seuils d'affichage du sans OGM et du non OGM, nous avons argumenté en faveur d'une solution explicable au consommateur, équitable entre filières et qui ne ferme pas



la porte à de futures autorisations de production. On se retrouve avec trois catégories pour l'étiquetage :

- avec OGM : étiquetage obligatoire de présence si seuil supérieur à 0,9%;
- non OGM : pas d'étiquetage si seuil compris entre 0,1 et 0,9%;
- sans OGM : affichage possible « sans OGM » si seuil inférieur à 0,1%.

Enfin, concernant le HCB, recommandation après recommandation, nous avons fait lamer constat de l'impossibilité pour le CEES de faire émerger une réflexion dégagée des dogmes partisans. Refusant d'y investir autant d'énergie pour un si piètre résultat, JA a pris la décision de démissionner du Comité Economique, Ethique et Social du Haut Conseil des Biotechnologies.

PERSPECTIVES

Alors que la recherche publique sur les biotechnologies est en perte de vitesse en France et dans les pays voisins, la priorité de JA reste la mise en place d'un cadre européen harmonisé pour la production et la commercialisation afin d'empêcher de déconnecter durablement autorisation de culture et d'importation. D'autre part, le HCB devra remettre en cause son fonctionnement sous peine de voir son intérêt même remis en cause.

BIOMASSE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

CONTEXTE

Le Grenelle de l'environnement a permis de donner à la France des objectifs de développement des énergies renouvelables. Mais les politiques chargées d'accompagner ce développement sont pour le moment plutôt décevantes. Les engagements de l'Etat en terme de tarifs de rachat de l'électricité photovoltaïque n'ont pas été tenus ce qui eu pour effet l'abandon de projets, des pertes d'argent pour les acteurs qui avaient investi et notamment les agriculteurs, mais surtout une forte aversion des agriculteurs pour ces projets. La nouvelle politique tarifaire donnera une bien meilleure visibilité.

L'utilisation de biomasse pour la production de carburants et pour la chimie verte continue à se renforcer. Les objectifs pour l'incorporation des biocarburants en France (10% en 2015) et en Europe (10% pour 2020) sont maintenus. Ils sont reconnus comme un des moyens pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et atteindre l'objectif de l'Union européenne de 20 % d'énergies renouvelables en 2020. Concernant la méthanisation, les nouveaux tarifs de rachat sont certes modulés pour encourager la petite méthanisation agricole mais d'un niveau à priori insuffisant pour rentabiliser les projets.

ACTIONS DES JA

Depuis début 2011, un groupe JA se réunit pour travailler sur le développement de la production d'énergie renouvelable en agriculture. JA est convaincu de l'intérêt que représente ces nouveaux débouchés et productions pour les agriculteurs, pour les territoires et pour la société dans son ensemble. Dans ce développement, les agriculteurs ont un rôle essentiel à jouer. Pour cela, JA souhaite que les politiques publiques accompagnent le développement des énergies renouvelables de façon adaptée dans le monde agricole pour correspondre aux réalités du fonctionnement des exploitations et croiser les enjeux. JA se bat toujours pour limiter la réduction initialement envisagée par l'Etat sur la défiscalisation du biodiesel et du bioéthanol. Lors des attaques faites sur les biocarburants, notamment dans le cadre du Grenelle de l'environnement, JA à réussi à maintenir l'engagement initial du gouvernement vis-à-vis des objectifs qu'il s'était fixés. Sur le plan des énergies renouvelables, l'action de JA avait permis de minimiser les dégâts liés aux baisses de tarifs de rachat de l'électricité. L'heure devrait être à la construction d'une politique de long terme sur ce plan. Mais le violent coup de frein porté en décembre 2010 au développement rapide du photovoltaïque met de nombreuses exploitations en situation très délicate et instaure le doute sur la pérennité de l'ensemble des filières d'énergie renouvelable. JA a plaidé sans relâche, à travers différents types de recours en justice, pour



que les projets laissés en suspens en décembre 2010 ne soient pas oubliés, alors que le nouveau cadre d'accompagnement de la filière laisse une place inadmissible au photovoltaïque au sol.

Enfin, JA est vigilant sur les tarifs de rachat de la méthanisation pour, le cas échéant, démontrer leur sous évaluation vis-à-vis de la rentabilité des projets agricoles et demander alors leur augmentation. Par ailleurs, le groupe énergie renouvelable mène une réflexion sur les projets territoriaux de méthanisation.

PERSPECTIVES

Jeunes Agriculteurs est convaincu que l'agriculture a un rôle majeur à jouer dans le développement des énergies renouvelables et continue de suivre, d'encourager et d'accompagner les travaux de la France et de l'UE, notamment dans le cadre de la prochaine réforme de la PAC. JA prolongera aussi ses efforts pour faciliter le développement de toutes les valorisations de biomasse et encourager la recherche et le développement. La perspective à terme est celle de raffineries végétales valorisant produits agricoles et coproduits pour de nombreux débouchés (énergie, chimie, cosmétique, biomatériaux, etc.). JA attendra notamment beaucoup des travaux sur la méthanisation qui semble répondre à un réel enjeu agricole en apportant une solution économique et environnementale de la gestion des effluents.

VITICULTURE

CONTEXTE

Au terme d'une campagne 2010-2011 caractérisée par des disponibilités en vin relativement réduites, l'évolution des marchés à la production des différentes catégories conduit à observer un volume de transactions en vrac globalement modéré et légèrement inférieur à celui de 2009-2010. Compte tenu de la demande qui a pu s'exprimer, les cours ont été généralement orientés à la hausse et se sont redressés par rapport aux campagnes précédentes. Selon les catégories ou les couleurs, il convient toutefois encore de rester prudent et de nuancer ces observations d'ensemble qui peuvent masquer des difficultés pour certaines appellations ou dénominations. Dans les négociations sur l'OCM, Jeunes Agriculteurs et les syndicats de la filière continuent de travailler pour sauver des outils indispensables fortement menacés, en tête desquels la gestion du potentiel (droits de plantation). Les mesures de soutien prévues par l'OCM, priorisées dans le plan quinquennal français, ont été déclinées avec retard au long de l'année 2009, entraînant une sous-consommation de l'enveloppe, qui a heureusement pu être évitée en 2010 et en 2011. Une difficulté particulière s'est posée pour l'aide à l'investissement de l'OCM, pour laquelle les demandes ont cette année largement dépassé le budget disponible.

ACTIONS DES JA

Concernant la future réforme de la PAC, JA continue son combat pour une politique viticole ambitieuse. Parce que nous pensons indispensable de conserver le programme spécifique à la viticulture nous nous opposons fermement à l'arriver de DPU en viticulture qui aurait notamment pour effet la diminution de l'enveloppe qui lui est dédiée. Nous défendons des mesures à long terme de promotion, d'investissement, de prestations vigneronnes, ainsi que de restructuration du vignoble. Sur cette mesure, nous nous sommes battus pour que 91 M€ puissent être consommés en 2010, 117 M€ en 2011 et nous espérons 93 M€ en 2012. Parallèlement, nous ne cessons de demander une amélioration et une simplification des procédures d'examen administratif et de contrôle des dossiers. Sur un autre plan, nous devons continuer à réfléchir à l'avenir de la politique agricole européenne en matière de viticulture, en particulier en mesure de gestion du potentiel de production (maintien des droits de plantation). Ce travail, qui se fait en lien avec les autres organisations de la filière a déjà abouti à un positionnement officiel au plus haut niveau français, qui a en l'occurrence déjà rallié seize Etats membres de l'Union européenne. D'autre part, grâce à la pression que nous avons maintenue de front avec l'ensemble de la profession, nous avons obtenu du Commissaire européen à l'Agriculture, Dacian CIOLOS, qu'il forme un Groupe à Haut Niveau, pour que les réflexions s'organisent au niveau européen. Quatre rencontres s'échelonneront d'avril à octobre 2012. Par ailleurs, JA travaille actuellement avec les autres organisations jeunes européennes de manière à ce que le CEJA adopte



une position en faveur du maintien des droits de plantation. Enfin, JA s'est lancé dans un travail d'incitation à la recherche pour la valorisation des sous produits issus de la vinification, et souhaite rapidement donner un calendrier et des objectifs à la recherche. D'autre part JA, en lien avec les compagnies d'assurance, poursuivra ses travaux sur l'assurance récolte, dont l'importance s'est accentuée depuis la sortie de la viticulture du fonds des calamités agricoles.

PERSPECTIVES

L'avenir de la politique agricole européenne en matière de viticulture et la communication sur les vins sont au cœur de nos réflexions. Sur le premier point, il s'agit de défendre les droits de plantation mais aussi d'imaginer la place de la viticulture dans la future PAC, avec maintien de mesures spécifiques et intégration à des mesures transversales. Plus largement, c'est tout l'ajustement de l'offre à la demande qui doit être repensé, notamment avec les interprofessions. Sur le second, JA, préoccupé du manque de promotion du vin sur son premier marché, la France, a observé la mise en place au salon de l'agriculture d'un pôle dédié au grand public afin de faire connaître le vin. Nous travaillons à l'enrichissement de ce pôle mais aussi sur d'autres projets allant dans le sens de la valorisation des modes de production, de la dégustation et de la diversité des vins français. Enfin, le groupe de travail national continue de travailler à la rédaction d'un projet JA de la filière vitivinicole à moyen et long terme. Ce travail devrait aboutir sur un livret d'ici juin 2012.

GRANDES CULTURES

CONTEXTE

Grâce à une récolte de blé abondante, le bilan mondial en céréales atteindrait l'équilibre pour la campagne 2011/2012, malgré un bilan serré en maïs. En France, la récolte 2011 de céréales, estimée à 63,4 millions de tonnes fin 2011, perdrat 2,3 millions de tonnes par rapport à 2010, soit une baisse de 3,5 %. Alors que la production de céréales à paille diminuerait de 7 % à cause de rendements en recul, celle de maïs augmenterait nettement. En effet, avec 15,2 millions de tonnes, la récolte de maïs-grain s'accroîtrait de 10 % par rapport à 2010. Les exportations de blé tendre français ont été plutôt actives durant la première moitié de campagne, et dynamisées début janvier par la baisse de l'euro face au dollar. La récolte abondante de maïs trouve des débouchés à l'exportation et pour l'alimentation animale.

Par ailleurs, les évènements liés aux précédentes campagnes ont entraîné une nouvelle remontée, sans doute amplifiée par certains spéculateurs. La volatilité est toujours présente, dans un contexte de désengagement de l'UE dans les mécanismes de gestion de marché qui ne fait qu'aggraver la situation. En pleine négociation de la prochaine réforme de la PAC, la position des cours des céréales, qui donne un peu d'air aux producteurs de grandes cultures, ne doit pas dissimuler les questions de fond, qui demeurent d'actualité.

ACTIONS DES JA

Lors des groupes de travail et sessions, JA travaille à la déclinaison des grandes orientations qu'il porte au secteur des grandes cultures, en tenant compte des spécificités régionales des systèmes de production. JA a également pu acter, les axes d'un projet JA sur la filière « Grandes Cultures ». En effet, le groupe GC poursuit les travaux dans les filières grandes cultures et souhaite inscrire les différentes réflexions dans la définition d'une vision à long terme (5 à 10 ans). Parce que les jeunes agriculteurs feront l'agriculture de demain, JA est entièrement légitime pour faire de la prospective. Travaillons pour donner une vision aux jeunes qui s'installeront demain. D'autre part, la situation actuelle de la filière GC est favorable à la réflexion. N'attendons plus de connaître une mauvaise période pour porter des solutions. Notre objectif est d'initier une démarche prospective. A partir d'un constat fait par JA sur les filières « Grandes Cultures » nous avons pu identifier trois pistes de travail autour desquelles s'articulera notre projet : l'innovation, l'actif et la pérennisation des outils économiques.

D'autre part, JA continue à encourager et accompagner le développement des modes de production innovants pour améliorer la maîtrise des charges (intrants, économie des énergies fossiles, optimisation de l'itinéraire technique, etc.) et l'autonomie des exploitations, la diversification des débouchés pour



répondre à tous les marchés, ou encore le portage du foncier. Le travail sur la production de protéines végétales est à poursuivre. Il ne peut se faire sans l'implication forte des organismes stockeurs et un travail interprofessionnel que nous ne cessons d'encourager.

Enfin l'actualité des filières animales, ayant remis sur la table le sujet de la contractualisation inter-filières, est l'occasion pour JA de faire valoir les principes qu'il défend depuis plusieurs années à ce sujet et de contribuer aux travaux de définition de contrats-types.

PERSPECTIVES

Porter le projet de JA sur la PAC, mettre en œuvre des contrats-types à la fois réalisistes et efficaces entre filières végétales et animales, et mettre en place le projet JA de la filière « grandes cultures » sont au cœur des travaux à venir en lien avec les grandes cultures.

Concernant les semences, fin 2011 paraissait au journal officiel une loi concernant le Certificat d'Obtention Végétale (COV) modifiant notamment le statut des semences de ferme au regard du droit de la propriété intellectuelle. Certaines des dispositions prévues par ce texte nous préoccupent, nous souhaitons être associés à toute discussion relative au montant des taxes ou COV éventuelles concernées pour porter la voix de JA.

FRUITS ET LÉGUMES

CONTEXTE

La campagne 2011 qui s'était ouverte sur une conjoncture inquiétante, a poursuivi dans ce sens, avec un décrochage des prix dès le début de la campagne. Initiée au mois de mai avec l'affaire E.coli, la crise s'est propagée au cours du printemps puis de l'été à l'ensemble des productions de fruits et légumes. Renforcée par des conditions climatiques peu favorables à la consommation et une part anormalement élevée d'importations mises en avant par la distribution, la crise aura conduit au long de l'été à de nombreuses actions de sensibilisation des citoyens-consommateurs ou d'interpellation des pouvoirs publics sur le terrain. La seconde caractéristique de la saison a été la grande précocité de toutes les productions de plein champs (pêches, nectarines, melon,...) provoquant un télescopage entre régions et avec les autres producteurs européens, notamment l'Espagne et l'Italie.

ACTIONS DES JA

La succession de crises doit cesser. JA prône un travail commun et à long terme, c'est pourquoi nous veillons à ce que tous les sujets structurels de la filière soient mis sur la table : relations commerciales avec la distribution, coûts de production, distorsions de concurrence, organisation économique, investissement, gestion des risques. Nous continuons à travailler pour créer des relations commerciales saines au sein des filières. Nous rappelons avant tout qu'il est indispensable que des moyens plus efficaces soient déployés pour faire appliquer en son sens l'intégralité de la réglementation définie dans le cadre de la LMAP. Ces travaux ont abouti à un certain nombre d'avancées, en particulier du point de vue des relations commerciales avec la distribution (interdiction des 3R, encadrement de la publicité hors lieu de vente en particulier).

D'autre part, dans le cadre de la LMA, un décret rend obligatoire la proposition de contrats en fruits et légumes depuis le 1er mars 2011 en ce qui concerne le « premier niveau », entre producteurs et premiers metteurs en marché. Tout en soutenant fortement le principe du développement de la contractualisation, JA a alerté les pouvoirs publics sur les incertitudes juridiques que l'application du décret implique pour les producteurs et appelle l'interprofession à aborder rapidement le deuxième niveau avec la distribution. En cohérence avec les rapports d'orientation récents, JA milite pour conférer plus de poids et de marges de manœuvre aux AOPn, via un renforcement de leurs moyens et de leurs missions. Dans ce sens, un assouplissement, voire une modification des droits de la concurrence et une clarification des messages du gouvernement sembleraient pertinentes pour favoriser le développement des OP et des AOP. Enfin, sous l'impulsion du secteur des F&L, nous avons obtenu une baisse du coût horaire de un euro sur une partie des salariés permanents, effective depuis le 1er janvier 2012, et une exonération des charges patronales sur les salariés occasionnels, pour tous les secteurs agricoles.



PERSPECTIVES

Les nombreuses actions de com' tout au long de l'été 2011, auront participé à redorer le blason des F&L français, en cette période difficile. Il faut continuer dans ce sens, d'autant plus que le contexte évolue avec une conso' de fruits et légumes, aujourd'hui enjeu de santé publique et économique, fortement encouragée par les pouvoirs publics et des consommateurs qui, de plus en plus, recherchent des produits de proximité. Grâce à un groupe de travail de nouveau dynamique depuis 2010, JA continuera à apporter sa réflexion sur l'organisation de la mise en marché qui est un enjeu principal pour les producteurs, une des questions qui se posent à la filière, avec celle de l'évolution de la politique agricole après 2013 ou encore la gestion des risques, tout en promouvant l'installation des jeunes en F&L, notamment via les Trophées de l'installation qui ont été un grand succès en 2011 au sein de la filière arboricole, et qui se poursuivent en 2012 dans les filières « maraîchage » et « viticulture ». Enfin, et au regard d'une actualité chargée de messages négatifs envers la filière en ce début d'année 2012 (accord UE/Maroc, cartel de l'endive), JA continuera à exiger du gouvernement plus de clarté sur l'organisation économique et sur la place que nous voulons pour la production de F&L en France, en Europe et au sein du bassin méditerranéen.

PRODUCTION PORCINE

CONTEXTE

La filière porcine, malgré une embellie sur les cours en 2011 (le prix perçu par les éleveurs en France a augmenté de 13 % en moyenne), l'augmentation des coûts de production (notamment ceux de l'alimentation) est encore plus importante. Les producteurs de porcs sont encore dans une situation critique d'autant plus qu'ils devront d'ici le 1^{er} janvier 2013 avoir terminé ou au moins commencé les travaux pour la mise aux normes de leurs bâtiments pour le bien-être des truies. Une enveloppe de FranceAgrimer de 25 millions d'euros en 2012 a à ce titre été mise en place à partir des plans stratégiques « élevage » pour soutenir les éleveurs dans leurs mises aux normes. A ce jour presque 7 millions ont été consommés. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 1^{er} septembre 2012.

ACTIONS DES JA

Le groupe production porcine de Jeunes Agriculteurs relancé en 2011 peine à se pérenniser. Et les pistes de réflexions élaborées en juin 2011 sur l'organisation de la filière et la contractualisation restent au point mort.

Cependant, conjointement avec le groupe montagne, Jeunes Agriculteurs a fait des propositions pour la prise en compte de la production porcine de montagne dans la future PAC. Ces propositions élaborées avec la FNSEA et la Fédération Nationale Porcine ont été défendues auprès de la Commission européenne. Ces propositions visent à pérenniser la production porcine en Montagne, qui doit faire face à des coûts supérieurs liés à son territoire, via trois options :

- la possibilité de mettre en place une aide couplée au porc de montagne en permettant l'éligibilité de la production porcine de montagne au couplage (aujourd'hui article 68);
- la création ou l'aménagement d'un ICHN « porc de montagne »;
- la mise en place d'un sous programme « porc de montagne » dans le second pilier;
- le maintien de la production porcine de montagne doit dans



tous les cas être associé à une valorisation spécifique et structurée. Il est aussi un gage du maintien d'outils d'abattage qui bénéficie à d'autres productions, souvent sous signe de qualité.

PERSPECTIVES

Le groupe production porcine de JA doit retrouver rapidement un second souffle au niveau national. JA doit pouvoir faire des propositions structurantes pour la filière, mais sans impulsions de la part du réseau, elles auront des difficultés à être entendues. Enfin sur la PAC, les propositions sur le porc de montagne continueront à être défendues, mais le groupe porcin devra également faire des propositions plus larges pour l'ensemble du secteur.

PRODUCTION LAITIÈRE

CONTEXTE

Adoption du mini-paquet lait européen, contractualisation en marche, décret OP publié, fin des quotas en 2015 : la filière laitière est la croisée des chemins. Face à ces évolutions majeures, la filière semble se diriger vers une « confrontation » de deux modèles en matière de gestion des volumes : d'un côté les privés qui ne souhaitent pas augmenter la production pour coller à leurs débouchés, de l'autre les coopératives qui comptent conquérir des marchés internationaux en mettant en place des dispositifs de volumes/prix différenciés. Le projet de JA vise à mettre en cohérence ces deux stratégies en maintenant l'équité de traitement entre tous les producteurs.

Sur un plan plus conjoncturel, les cours se maintiennent. Le bilan de fonctionnement des bassins est assez positif avec une distribution favorable aux jeunes installés. Mais cette conjoncture ne doit pas cacher les situations dramatiques dans lesquelles se trouvent certains producteurs sans collecteurs et l'urgence d'aller vers la mise en place d'organisation collectives territoriales pour assurer une politique d'installation pérenne sur les territoires.

ACTIONS DES JA

Depuis un an, JA a mis les bouchées doubles sur la filière : tournée des entreprises (privées et coopératives) pendant l'été 2011, conférence de presse du 30 août 2011 pour présenter le projet lait JA « Génération 2016 », journée lait du 29 novembre 2011 à Paris, session lait 2012 dans la Loire, appui syndical aux groupements Lactalis, mise en place de groupes de travail restreints aux représentants des bassins, etc. Sur la contractualisation, JA est clair depuis le départ : la seule contractualisation valable est d'abord collective, négociée avec les groupements. Lactalis, dans son obstination à refuser la reconnaissance des groupements et en exerçant une pression sur ses producteurs pour qu'ils signent les contrats est allé trop loin et JA, avec la FNSEA et la FNPL a su se mobiliser en mars, en soutien aux groupements, pour faire revenir l'entreprise à la table des négociations. Une première victoire qui ne doit pas exclure une grande vigilance sur l'évolution du dossier.

JA aura aussi su faire intégrer au document rédigé par la FNPL pour accompagner les producteurs sur le terrain, des clauses types sur la cessibilité, reconnaissant le caractère spécifique des installations et évitant d'aller vers une privatisation de celles-ci par les entreprises. Des clauses qui pour certaines ont été reprises dans des contrats-cadre. Sur l'organisation économique, le projet JA, co-construit avec le réseau et qui a servi de base aux échanges avec tous les acteurs de la filière le 29 novembre, met l'accent sur la mise en place d'organisation de producteurs par bassins de production pour assurer une gestion collective des volumes et une politique à l'installation déclinée à partir de lignes nationales. JA plaide aussi pour l'émergence



de projets industriels et commerciaux collectifs sur les territoires. Le projet propose le renforcement de l'interprofession dans le pilotage des volumes et la sécurisation des débouchés à l'export (cellule export). Enfin au niveau européen, JA regrette l'abandon, dans le mini-paquet lait, de l'observatoire des volumes et des marchés et plaide dans le cadre du Ceja pour la création d'une interprofession européenne pour anticiper les crises.

PERSPECTIVES

Le travail qui attend JA dans les mois à venir concerne le rôle de la coopération dans les bassins et la gestion des volumes à travers l'organisation économique de la filière. Pour avancer efficacement sur ces dossiers, un groupe restreint aux représentants de bassins a été mis en place afin de favoriser le croisement des informations et augmenter la participation des départements et des régions. JA ne conçoit pas demain une filière laitière à deux vitesses : d'un côté les organisations de bassins, de l'autre les coopératives, et fera des propositions pour faire évoluer cet état de fait et moderniser la gouvernance des coopératives. Sur l'installation, JA continue de plaider pour des lignes directrices nationales en faveur de l'installation et souhaite vivement que l'interprofession s'engage dans la réflexion du renouvellement des générations.

PRODUCTION BOVINE

CONTEXTE

Depuis l'été 2011, les cours de la viande bovine et du maïs augmentent enfin en France grâce à l'énergie déployée par le syndicalisme pour permettre aux producteurs français de bénéficier de l'ouverture de marchés à l'export (pourtour méditerranéen, Turquie, Moyen Orient). Malgré les difficultés rencontrées et l'opposition du syndicat des industriels de la viande, le GEF (Groupe Export France) a pu être créé au sein de l'interprofession. Il a pour objectifs, entre autres, d'identifier les nouveaux marchés et de pérenniser ceux déjà en place. Mais cette embellie sur les cours ne doit pas masquer l'augmentation continue des coûts de production : de ce fait, les résultats dans les exploitations peinent à s'améliorer. L'augmentation des cours trouve également son origine dans la raréfaction de l'offre (jeunes bovins, femelles) en ce début d'année 2012, raréfaction de l'offre qui doit inviter tous les acteurs de la filière à se poser les bonnes questions (notamment face à la très proche fin des quotas laitiers) quant aux stratégies collectives à adopter sur les territoires pour pérenniser la production de viande bovine. Jeunes Agriculteurs compte être moteur sur ces réflexions.

ACTIONS DES JA

Depuis un an, JA développe son projet viande bovine (RA 2011). Des rencontres ont eu lieu avec le président de l'interprofession, le président du SNIV-SNCP (Industriels de la viande), les représentants de Coop de France Bétail & Viande pour échanger autour de ce projet. Les mêmes démarches ont pu se développer dans les régions et les départements. La session nationale viande bovine 2011, dans la Manche, aura permis de faire un premier bilan des avancées des travaux : même si des actions collectives se mettent en place dans des régions, les jeunes doivent faire face à d'importantes difficultés pour faire partager le projet. Le groupe viande bovine a donc pris la décision de mettre sur pied une formation à destination des responsables viande bovine des régions et de leur binôme administratif (DR ou animateur) afin d'engager leur réseau dans la démarche du projet viande bovine, et agir auprès de acteurs de la filière pour amorcer la concrétisation du socle du projet JA, à savoir le regroupement de l'offre. La première journée de cette formation devra avoir lieu au printemps et se poursuivra à l'automne.

Les travaux du groupe viande bovine en 2011 auront permis d'aboutir à une position sur l'avenir des soutiens couplés à l'élevage allaitant dans la PAC post-2013. Le groupe souhaite maintenir l'enveloppe allouée aux soutiens couplés à l'élevage allaitant tout en proposant des évolutions telle que la suppression de l'historique, la mise en place de critères de productivité et d'organisation économique, la ré-



vision de la dérogation « génisses », la meilleure équité entre départements au moment de l'installation ou encore le plafonnement des droits à l'actif. Sur le second pilier, le groupe viande bovine propose la mise en place d'une MAE autonomie alimentaire du troupeau ou encore d'une MAE engrangement.

Sur l'aide engrangement (Art.68) mise en place au début de l'année par le ministère, JA n'a cessé de communiquer sur l'absence de concertation pour élaborer ce soutien. Soutien qui, par ailleurs, est trop ciblé vers les gros élevages spécialisés.

PERSPECTIVES

Une dynamique de fond peine à s'installer dans cette filière. Les objectifs de la formation mise en place par JA doivent permettre au réseau de mieux s'approprier les enjeux liés au projet viande bovine et de s'engager dans des actions structurantes pour la filière. Face à la diminution de l'offre et à la fin prochaine des quotas laitiers, Jeunes Agriculteurs devra également être force de proposition et moteur dans le rapprochement des réflexions entre les deux filières lait et viande pour permettre une juste rémunération des producteurs et une meilleure adéquation offre/demande.

PRODUCTION OVINE

CONTEXTE

La contractualisation dans la filière ovine est maintenant en marche. Elle porte d'ailleurs ses fruits : grâce aux prévisionnels de sortie des agneaux mis en place par l'interprofession, la filière a su anticiper des crises potentielles, en tout cas des baisses de prix. Le prix de l'agneau se maintient à des cours élevés et les disponibilités restent limitées en ce début d'année 2012.

Le laboratoire d'idées pour l'installation inauguré au printemps 2011 se met en place progressivement et la proposition de création d'une foncière ovine pour aider les jeunes à s'installer fait son chemin. Cependant, une dynamique plus franche devra s'imposer entre les JA et les FDO dans les départements pour avancer concrètement sur les trois premiers axes du laboratoire, à savoir l'accompagnement des candidats, le démarchage des cédants et la promotion du métier.

ACTIONS DES JA

JA poursuit son « lobbying » auprès de l'Interbev ovin pour mettre en place un contrat « jeune » avec une durée plus longue et une majoration de l'aide ovine. Le dispositif de contractualisation mis en place par l'interprofession est un signe fort pour redonner de la visibilité aux éleveurs et permettre à la filière de retrouver de la compétitivité. JA demande une véritable prise en compte de l'indicateur « coûts de production » dans l'élaboration du prix de l'agneau.

Le laboratoire d'idées à l'installation est un projet d'envergure auquel JA participe. Cependant, tous les départements ne parviennent pas à impulser une dynamique sur le projet. La session ovine 2012 dans le Puy de Dôme a été l'occasion de proposer des solutions telle que la nomination d'un référent ovin/installation bien identifié dans les départements, référent qui puisse faire le relai avec les FDO et les différents acteurs du projet. Ces référents seront les garants d'une mutualisation des expériences entre les départements et régions. Au niveau national, JA compte contribuer à l'alimentation du futur blog du projet, en proposant des témoignages de jeunes en cours d'installation. Le groupe ovin a également travaillé sur la PAC et fait plusieurs propositions telles que le maintien de l'aide couplée à la brebis et ses critères d'attributions. Le groupe plaide pour un plafonnement à l'actif des soutiens sur les surfaces telles que les garrigues ou les landes et défend l'idée d'un panel de mesures « verdissement » parmi lesquelles les producteurs pourraient choisir pour bénéficier de l'aide « verte ».

Sur le dossier « grands prédateurs », le groupe ovin a



JAMAG

contribué aux travaux du groupe montagne. La posture constructive de JA qui a consisté à continuer de participer aux réunions du groupe national loup malgré l'appel à la rupture avec l'Etat lancé par la FNO a porté ses fruits : plusieurs propositions JA sont reprises dans le plan loup pour la prochaine estive.

PERSPECTIVES

L'aboutissement des travaux sur la contractualisation devrait se concrétiser dans les mois qui viennent par une participation de JA à un groupe de travail interprofessionnel. JA y rappellera sa volonté de voir naître un contrat « jeune ». Les référents ovins qui seront nommés en département devront dynamiser les actions en lien avec le laboratoire d'idées à l'installation. Le renouvellement des générations dans cette filière est plus que jamais une urgence, il faut occuper le terrain. Sur le dossier « grands prédateurs », les réflexions pour le plan loup 2013-2018 sont en cours : les objectifs pour JA étant de passer d'une politique de « dérogation à l'interdiction de prélever des loups » à une véritable politique de régulation des populations lupines.

PRODUCTION CAPRINE

CONTEXTE

La crise amorcée dans la filière caprine en 2009 et dont le paroxysme a été atteint à l'automne 2011 est en passe d'être contenue si tant est que tous les acteurs jouent le jeu de la maîtrise. Terra Lacta (ex-GLAC) après avoir annoncé début février 2012 une baisse de 30 / 1000 litres de lait, a finalement renoncé, grâce aux mobilisations syndicales et la nomination d'un médiateur par le Ministre, à appliquer cette baisse de prix à partir du 1^{er} avril 2012 (ce qui ne règle pas la baisse sur les mois de février et mars). Dans le même temps chaque entreprise s'est engagée à mettre en place un plan de maîtrise des volumes pour résorber les surstocks qui pénalisent la filière. JA a soutenu cette démarche. Sur le plan du renouvellement des générations, il y a d'importantes inquiétudes à avoir car cet aspect est pratiquement absent des stratégies des entreprises qui pour la plupart maintiennent un gel strict des installations.

ACTIONS DES JA

Les propositions élaborées par le groupe caprin de Jeunes Agriculteurs sur la rénovation de la grille de pénalités « germes-cellules » n'ont pas fait l'unanimité à l'interprofession mais un certain nombre de dispositifs mis en place dans des régions s'en inspirent, ce qui constitue une bonne avancée. Jeunes Agriculteurs le répète : la révision de la grille de pénalité « germes-cellules » ne doit en aucun cas être une baisse cachée du prix du lait mais doit garder pour objectif la progression des éleveurs en mutualisant les pénalités pour qu'elles soient reversées aux producteurs en dessous des seuils ou pour financer de l'appui technique.

Le 15 décembre 2011, le groupe caprin de JA a organisé une journée nationale caprine pour échanger avec les principaux opérateurs de la filière (interprofession, coopératives, privés, FNEC) sur la crise actuelle et sur les pistes de sortie. L'occasion d'engager les réflexions sur le plus long terme avec l'amorce du projet JA pour la filière. Cette journée a été saluée par tous les participants et aura permis de montrer que JA compte être moteur sur la filière caprine en faisant des propositions concrètes sur des sujets tels que la grille de pénalités « germes-cellules », la maîtrise collective des volumes, l'observatoire économique de la filière, ou l'organisation collective des producteurs.

Enfin l'année 2011 et le début de l'année 2012 auront été marqués par des mobilisations syndicales auxquelles Jeunes Agriculteurs s'est associées : la première à Surgère (Deux-Sèvres) fin décembre, et la deuxième pendant le Salon de l'Agriculture à Mareuil en Lay (Vendée) pour faire plier Terra Lacta (GLAC) sur sa décision de baisse du prix du lait. Ces mobilisations ont conduit à une première victoire syndicale.



JAMAG

PERSPECTIVES

Le groupe caprin national relancé à l'automne 2010 se maintient sur une excellente dynamique : une session caprine nationale aura lieu fin novembre 2012 dans les Deux-Sèvres. Dans les mois qui viennent le groupe caprin va faire des propositions sur les plans de maîtrise des volumes des entreprises telle que la mise en place de réserves pour l'installation, le maintien de la référence pour les jeunes installés depuis moins de 5 ans ou encore la favorisation des flux entre les entreprises pour une meilleure gestion collective. JA veut faire prendre conscience aux entreprises que même en période de maîtrise, le gel total des installations n'est pas une solution durable pour la filière.

DOSSIERS SANITAIRES

CONTEXTE

Alors que le spectre de la FCO semble s'éloigner (aucun foyer repéré depuis juin 2010), un nouveau virus est apparu en novembre 2011 en Allemagne. Il s'agit du Schmallenberg Virus SBV (en référence à une ville proche des foyers). Aujourd'hui la France compte 1232 foyers répartis dans 47 départements. Seulement 104 sont des élevages bovins, les autres concernent essentiellement des élevages ovin. Cette affection n'est actuellement visée par aucune réglementation communautaire ou internationale.

Enfin, le fond agricole de mutualisation sanitaire et environnemental (FAMUSE) mis en place par la FNSEA et JA est en cours de finalisation, il couvrira les filières animales et végétales. Le virus de schmallenberg affecte les ruminants. L'infection aiguë semble se manifester chez les bovins adultes par une hyperthermie, une perte d'appétit, une chute de production chez les vaches laitières, de la diarrhée, des avortements. L'infection des femelles gestantes peut se traduire par la naissance d'animaux malformés (arthrogrypose, raccourcissement des tendons du jarret, déformation de la mâchoire, hydranencéphalie, ...). La transmission de ce virus est vectorielle et survient par l'intermédiaire d'insectes piqueurs. En cas de suspicion de la maladie, il convient de contacter son vétérinaire (déclaration de suspicion obligatoire). Les virus desquels le virus schmallenberg est le plus proche ne sont pas pathogène pour l'homme. Il n'y a pas de risque de zoonose.

ACTIONS DES JA

Jeunes Agriculteurs s'est joins en 2011 à l'appel des associations spécialisées pour vacciner les animaux contre la FCO, le risque d'une réapparition du virus est toujours présent et JA reste prudent pour réagir rapidement. Aussi, suite à l'apparition du virus de Schmallenberg, JA reste très vigilant sur son évolution et reste en contact étroit avec les autorités compétentes en la matière, cependant, les GDS, au niveau local semblent être les organismes les mieux à même d'accompagner les producteurs touchés.

Le fond agricole de mutualisation sanitaire et environnemental (FAMUSE), dont JA est un membre fondateur, est en passe d'être finalisé : son objet est « d'intervenir sur l'ensemble du territoire national métropolitain en vue de contribuer à l'indemnisation de tout producteur agricole dont, selon les critères d'éligibilité et après expertise, il apparaît qu'il a subi des pertes économiques, en raison de l'apparition d'un événement sanitaire ou environnemental. » L'association conditionne son fonctionnement à sa reconnaissance en qualité de fonds de mutualisation par l'Etat par un agrément, conformément aux dispositions réglementaire en vigueur.

A ce titre, l'association est l'interlocuteur unique des pou-



voirs publics pour la présentation de programmes d'indemnisation, pour la mise en place, la justification et le règlement des cofinancements nationaux et/ou européen prévus par la réglementation.

L'association sera composée d'une section commune et d'une ou plusieurs sections spécialisées couvrant une ou plusieurs productions distinctes. GDS France et la FNQN sont d'ores et déjà reconnus comme membres de droit de l'association. Le grand changement avec cette association c'est la réunion de toutes les filières animales et végétales dans une même structure pour gérer les risques et crises sanitaires et environnementales, etc.).

PERSPECTIVES

Jeunes Agriculteurs reste attentifs aux évolutions du virus de Schmallenberg et continue de transmettre les informations au réseau à son sujet. Concernant l'indemnisation, les modalités ne sont pas connues mais les GDS et le futur fond de mutualisation sanitaire et environnemental (FAMUSE) expertise le sujet.

Plus globalement sur le FAMUSE, JA saura agir pour son bon fonctionnement et permettre ainsi la bonne prise en compte de maladies ou d'accidents et faciliter l'indemnisation des agriculteurs.

RELATIONS COMMERCIALES ET RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE

CONTEXTE

Créé, par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, en octobre 2010 et opérationnel depuis janvier 2011 l'Observatoire de la Formation des prix et des marges des produits alimentaires a présenté son premier rapport au Parlement en juin 2011. Il a pu être accueilli comme un « état des lieux » de la situation au sein de quelquesunes des principales filières agroalimentaires françaises. Mais cette analyse vise à s'étendre sur la quasi-totalité des filières. Au niveau européen également, les initiatives en faveur d'une transparence plus accrue dans la formation des prix alimentaires se multiplient.

Plus largement, depuis trois ans, notamment suite aux actions initiées par JA et à leur reprise médiatique, les relations entre producteurs agricoles et distributeurs, toujours tendues, s'établissent dans un environnement où l'opinion publique prend largement le parti des agriculteurs. Dans ce contexte, les distributeurs, qui voient leur image menacée et sentent l'évolution de la demande vers plus de proximité avec la production tentent, au moins en affichage, de se rapprocher de l'agriculture.

ACTIONS DES JA

Notre insistance à communiquer pour rétablir la vérité sur l'impact réel du prix des matières premières dans l'alimentation, est de mieux en mieux entendu, à l'image du renforcement de l'observatoire des prix et des marges auquel nous continuons de participer activement. A ce jour, nous pouvons nous féliciter de la publication du premier rapport en 2011. Le mois de septembre 2012 devrait voir apparaître un second rapport plus complet. Cependant, nous déplorons toujours le manque de lisibilité de ce rapport. Nous déplorons également la persistance de la GD à ne pas communiquer sur les marges qu'elles pratiquent, invoquant la difficulté à extraire ce type de données. Toutefois, devant l'insistance de la profession, nous avons obtenu la formation de groupes de travail spécifiques GD, qui devrait aboutir prochainement en vue d'obtenir enfin une lisibilité sur la formation des marges nettes au sein de la GD. Le ralliement des consommateurs et de l'opinion à la cause des producteurs se mesure par exemple à l'occasion des marchés solidaires organisés par JA, dont la troisième édition, déclinée en *AgriDéj'* a eu lieu en septembre 2011. La distribution qui ne peut plus se poser facilement en défendeur du pouvoir d'achat commence à se tourner vers la contractualisation. Dans cette voix nous continuons de rencontrer les différentes enseignes pour les sensibiliser aux problématiques agricoles.

Par ailleurs, parce que l'installation, la préservation du foncier et l'alimentation font parti de nos priorités, le Conseil d'Administration a pris la décision de signer l'Appel « Alimentons2012 ». Cette décision intervient dans la continuité de notre travail sur les circuits de proximité (rapport



d'orientation 2010, AgriDéj, initiatives régionales pour interpeller la restauration collective, etc.).

PERSPECTIVES

Nous voulons encore plus de transparence sur la création et la répartition de la valeur ajoutée, notamment à l'échelle de la distribution. Ces nouveaux éléments, en plus de l'analyse de trois nouvelles filières (pêche/aquaculture, vins sans indication géographique et ovins), devraient figurer dans le prochain rapport de l'observatoire des prix et des marges programmé pour septembre 2012. En outre, nous réclamons également qu'un « exécutoire » soit mis en place de manière à concrétiser et prendre les mesures adéquates face aux observations faites dans ce premier rapport.

D'autre part, un nouveau groupe de travail JA « commercialisation et valeur ajoutée » s'est mis en place et dans ce cadre nous allons rencontrer tous les distributeurs, étudier les solutions de distributions alternatives et suivre les travaux européens sur la transparence de la chaîne alimentaire. Par ailleurs nous proposons également de :

- Mettre en place des formations de sensibilisation auprès des opérateurs GMS et chefs de Rayon afin de perfectionner leur connaissance du monde agricole et de leurs productions.
- Mettre en place des formations de sensibilisation auprès des producteurs sur les méthodes de fonctionnement en GMS et sur les réalités du marché.

CIRCUITS COURTS ET VALEUR AJOUTÉE

CONTEXTE

Le développement des circuits de proximité (ou circuits courts) est un axe clairement porté par JA depuis la rédaction du rapport d'orientation 2010. JA s'accorde avec le ministère de l'agriculture français pour définir les circuits courts agricoles comme « des formes de commercialisation dans lesquelles on retrouve au plus un intermédiaire entre le producteur et le consommateur, quelle que soit la distance ». Cette diminution du nombre d'intermédiaires permet de maîtriser et maximiser la part de valeur ajoutée captée par le producteur.

Les signes officiels d'identification de l'origine et de la qualité (SIOQO) permettent de différencier un produit pour mieux le valoriser. En France, ces signes concernent plus de 1000 produits. Le dernier recensement agricole dresse un panorama de l'agriculture française dans lequel les circuits courts et la qualité occupent une place significative. En effet, ce sont 18% des exploitations françaises qui commercialisent en circuits courts et un quart qui produit sous un signe officiel d'identification de l'origine et de la qualité (AOC, IGP, Agriculture Bio, Label Rouge).

ACTIONS DES JA

Malgré les atouts des circuits courts (valeur ajoutée, stabilité de revenus, image de l'agriculture, ancrage territorial) et leur potentiel important en terme d'installation, les freins au développement de ces activités restent nombreux, notamment pour un jeune qui s'installe. C'est pourquoi JA participe au comité de suivi du plan d'action pour le développement des circuits courts de commercialisation en mettant notamment l'accent sur le besoin de références technico-économiques. JA participe aussi aux travaux du réseau rural français qui analyse et valorise les bonnes pratiques d'accompagnement de ces démarches. Par ailleurs, JA a pris position pour une prise en compte à part entière des circuits courts dans la prochaine PAC.

Dernièrement, JA a procédé à un rapprochement avec la Coldiretti, syndicat agricole italien, sur la thématique de la vente directe qu'elle décline de façon opérationnelle par la démarche Campagnamica (la campagne amicale). Cette démarche vise en particulier le développement de la « vente directe organisée ». Un groupe de JA s'est rendu à Rome en janvier afin de faire une visite d'étude focalisée sur ce projet.

Par ailleurs, JA est signataire du manifeste Alimentons 2012, manifeste qui insiste notamment sur des valeurs chères à JA telle que l'importance de l'agriculture de proximité et d'un approvisionnement local dans les cantines publiques.

Enfin, la valorisation des produits passe aussi par la différenciation. JA s'investit particulièrement dans les activités



de « Qualité et Origine », une association ayant pour objectif d'accompagner le développement des politiques de qualité et d'origine, en donnant la parole à la profession sur ces thèmes. Actuellement, JA travaille avec cette organisation sur la réforme de la réglementation européenne sur la qualité.

PERSPECTIVES

Le développement des circuits courts doit constituer un objectif clairement affiché dans le deuxième pilier de la PAC 2014. JA souhaite donc que celui-ci fasse l'objet d'une thématique à part entière. La collaboration avec Coldiretti pourrait aboutir à la construction d'une position commune d'ici à la fin de l'été 2012. Par ailleurs, suite à la rencontre avec la Coldiretti, cette dernière a proposé à JA de participer à l'événement qu'elle organise en septembre, sorte de gigantesque marché de producteurs à Rome devant la FAO. D'autre part, JA espère que la signature du manifeste « Alimentons 2012 » permettra une sensibilisation et une prise de conscience des élus sur ce sujet. Enfin, la redéfinition de la politique européenne de la qualité est en cours. Les propositions législatives sont en cours de discussion entre les instances européennes (conseil, parlement, commission). JA veille à défendre le système français des signes officiels de qualité STG, AOC et IGP et la mise en place d'une appellation montagne européenne qui repose sur l'appellation française.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...

A photograph of a vast agricultural field. In the foreground, numerous golden-brown straw bales are scattered across the ground. A single white wind turbine stands prominently in the middle ground, its blades pointing upwards. The sky above is filled with heavy, grey clouds.

CINQUIÈME PARTIE ENVIRONNEMENT & TERRITOIRES

DOSSIER PHYTOSANITAIRE

CONTEXTE

Le Grenelle de l'environnement a fortement pointé du doigt l'usage des produits phytosanitaires : dans ses conclusions, il prévoit l'interdiction des substances actives les plus préoccupantes et la réduction de 50 % des usages en 10 ans, si possible. Un Comité opérationnel phytosanitaire spécifique « Ecophyto 2018 » a été instauré pour trouver les moyens de répondre à cet objectif. Parallèlement, une directive européenne d'octobre 2009 sur les « pesticides » impose aux Etats membres la mise en place d'une certification pour la vente, l'achat et le conseil de produits phytosanitaires « au plus tard le 1^{er} octobre 2014 ». Le projet de loi « Grenelle II » étend cette obligation pour toute utilisation des produits phytosanitaires y compris pour l'entraide. Un agrément est aussi obligatoire pour les activités de vente ou distribution, les prestataires ou les entreprises de conseil. Un dispositif de certification a donc été créé entre le ministère et les organisations professionnelles.

ACTION DES JA

JA a suivi l'évolution des textes européens traitant de la mise sur le marché et l'utilisation des produits en se battant pour une meilleure harmonisation européenne des autorisations de mise sur le marché, principe défendu de longue date par JA. Un pas a été fait (reconnaissance mutuelle des AMM par zones) sans toutefois aller jusqu'à la reconnaissance mutuelle systématique à l'échelle européenne. JA participe depuis le Grenelle de l'environnement aux comités opérationnels de suivi, dont ceux consacrés au plan Ecophyto 2018 qui concernent aussi bien le retrait des molécules que les actions de recherche et développement pour réduire les usages et pour trouver des méthodes de lutte alternatives. Faisant partie intégrante d'Ecophyto 2018, l'obligation d'obtention d'un certificat pour appliquer les phytos est annoncée pour 2014. JA a participé activement à l'élaboration du dispositif de la phase expérimentale (juin 2009- juillet 2011) jusqu'à sa généralisation. Nous avons ainsi obtenu que toutes les formations réalisées dans le cadre du dispositif expérimental permettent aux bénéficiaires d'avoir le certificat individuel valable pendant 10 ans. Cette durée de validité a été actée dans les textes définitifs sortis en octobre 2011. Le dispositif permet donc à tous les agriculteurs d'obtenir un certificat selon une des quatre modalités :

- sur diplôme ou sur titre délivré au cours des cinq années précédant la demande. Une liste est préétablie et évolue régulièrement,
- après un test assorti le cas échéant d'une formation,
- après une formation,
- après la réussite à un test.

Nous avons également permis que pour l'activité professionnelle « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques », les diplômes et titres requis soient au moins de niveau IV (bac pro – BP) pour la catégorie « décideurs » et au moins de niveau V (CAPA – BEPA - BPA) pour la catégorie « opérateurs ». Depuis la phase expérimentale et sa généralisation en novembre 2011, 143000 personnes ont déjà bénéficié des formations pour l'obtention du certiphyto. Enfin, JA, en as-



sociation avec d'autres OPA et l'UIPP, participe à la campagne de sensibilisation à la prévention du risque phytopharmaceutique auprès des agriculteurs, qui a par ailleurs remporté le trophée des Victoires des agriculteurs dans la catégorie « Environnement et santé ». La première campagne sur la protection des mains a été un succès, et les campagnes « lavage des mains » et « protection des yeux » se déroulent très bien.

PERSPECTIVES

En attendant que les nouvelles règles européennes sur la mise en marché et l'utilisation entrent en vigueur, JA veille à ce que les évolutions positives (vers l'harmonisation et les usages mineurs) puissent autant que possible être anticipées et que les nouvelles restrictions soient abordées prudemment. Notre préoccupation est de veiller à ce que le virage net qui s'initie vers une utilisation réduite de produits phytosanitaires soit géré de façon responsable. Les restrictions d'usages, inévitables, doivent se faire au fur et à mesure que les solutions alternatives se développent. Cela implique un véritable effort de recherche publique et privée, mutualisant toutes les initiatives, y compris celles des agriculteurs eux-mêmes sur le terrain. Quant au volet certiphyto, il reste encore 140 000 agriculteurs à former avant juillet 2014. Jeunes Agriculteurs veille au bon déroulement de la mise en place du dispositif, particulièrement sur son financement Vivea, avec qui nous avons travaillé un plan de financement afin de maîtriser le flux de bénéficiaires.

ENVIRONNEMENT

CONTEXTE

Depuis le Grenelle de 2007, auquel JA a participé, l'environnement continue de s'inscrire comme un sujet incontournable dans la définition des politiques publiques.

L'agriculture est perçue comme la charnière de nombreuses politiques environnementales qui visent la préservation de la qualité des ressources (eau, air, biodiversité...). Mais elle est également un secteur stratégique pour la production d'énergie renouvelable et de biomatériaux.

ACTION DES JA

Pour JA, l'agriculture durable c'est un développement agricole qui subvient aux besoins présents de l'humanité et qui crée les conditions écologiques, économiques, territoriales, sociales et politiques nécessaires pour satisfaire les besoins futurs, y compris ceux des paysans.

La communication. JA participe à différentes rencontres, colloques... pour faire entendre notre voix. Nous profitons aussi d'événements comme la semaine du développement durable pour communiquer positivement sur l'agriculture et l'environnement ou comme lorsque nous avons publiquement répondu à la campagne de communication de France Nature Environnement. Par ailleurs, la bande dessinée « Parlons en ! » créée pour les JA par Jérôme Brasseur a été diffusée lors du Salon International de l'Agriculture sur le stand des JA dans le but de montrer au grand public les efforts réalisés par la nouvelle génération d'agriculteurs. Elle a été bien reprise et distribuée dans tout le réseau, ainsi qu'aux présidentiables lors de leur visite au SIA.

La formation. Les messages véhiculés par les médias associent encore trop souvent « agriculture » et « dégradation de l'environnement ». Cependant, pour l'agriculteur,



parler d'environnement et faire le lien avec ses pratiques n'est pas toujours évident lorsque l'on se retrouve face aux journalistes. Aussi, une formation a été proposée aux participants du groupe environnement en début d'année afin que tous soit formés à la prise de parole dans les médias et auprès du grand public pour parler des sujets environnementaux. En raison de son succès, JA espère pouvoir renouveler cette expérience, au début de chaque nouveau mandat.

PERSPECTIVES

Le défi du développement durable ne se limite pas aux textes de loi Grenelle. La conciliation des enjeux environnementaux et économiques est un chantier incontournable pour l'agriculture de demain. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la réflexion JA autour du dossier environnement.

Afin d'être toujours réactif, notamment lors des confrontations avec les médias, il convient de dresser un argumentaire JA avec des messages clés et des chiffres à l'appui sur la thématique « agriculture et environnement ». Ce travail est en cours et JA espère pouvoir proposer rapidement un argumentaire sur cette thématique au réseau.

ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRES

2nd PILIER DE LA PAC : DÉVELOPPEMENT RURAL

CONTEXTE

La nouvelle période de programmation de la politique européenne de développement rural, ou second pilier de la PAC, a débuté en 2007. Cette politique est financée par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, ou FEADER. Elle reprend les principales mesures de la précédente programmation 2000-2006. Si les orientations stratégiques de cette politique sont définies au niveau communautaire, le programme d'action, lui, est défini par chaque Etat membre. Ainsi, l'ensemble des mesures françaises se trouvent dans le Programme de Développement Rural Hexagonal, ou PDRH, et dans les programmes des DOM et de la Corse.

ACTION DES JA

Pour JA, le second pilier est le support d'une politique de territoires tandis que le premier pilier est le support d'une politique économique s'adressant avant tout aux filières. Le groupe de travail « développement rural JA » centre ses réflexions sur l'avenir du deuxième pilier qui sera finalement maintenu dans la future PAC.

Dans les négociations du bilan de santé, JA a permis le rehaussement du plafond des aides à l'installation de 55000 à 70 000 euros, la possibilité d'utiliser jusqu'à 20% des prêts bonifiés pour des besoins en fonds de roulement et la mise en œuvre de la promesse de 2003 de revalorisation de l'ICHN enfin effective depuis 2010.

Par ailleurs, JA a participé à deux des trois groupes de travail du Réseau Rural Français : « gestion de l'espace » et « valorisation économique des ressources locales » et va s'investir dans le nouveau groupe « entreprenariat ». Ce réseau a pour but de réunir toutes les parties prenantes



impliquées dans les territoires ruraux afin d'échanger les bonnes pratiques.

Enfin, une renégociation des contours des zones défavorisées simples est en cours. Ce nouveau zonage sera effectif en 2014. Jeunes Agriculteurs est très attaché aux dispositifs associés à ce zonage (ICHN, bonifications des prêts et dotations à l'installation, bonification des investissements) et reste donc très vigilant sur ce dossier en participant activement aux consultations.

PERSPECTIVES

En vue de la prochaine PAC, JA travaille activement sur l'évolution des dispositifs existants et sur la mise en place de nouveaux dispositifs avec en toile de fond la nécessité d'une vision territoriale du développement rural. A ce propos, dans son rapport d'orientation 2010, JA a mis en avant plusieurs dynamiques et dispositifs pour la future PAC comme de laisser plus de place à l'échelon régional dans la définition des politiques agricoles pour répondre plus efficacement aux problématiques locales, la mise en place d'aides « système » ou encore le développement des approches « projet ». Il faut réfléchir à des outils adaptés à l'échelle des territoires, collectifs (par filière par exemple) et visant plusieurs aspects du développement territorial (environnemental, économique et social). Ce travail est mené dans le cadre du groupe de travail développement rural.

MONTAGNE ET ZONES DÉFAVORISÉES

CONTEXTE

L'agriculture en montagne représente un enjeu central puisqu'elle assure à la fois l'ancrage de l'humain sur le territoire et le maintien des paysages et de la biodiversité. Véritable moteur d'initiatives nouvelles en raison des nombreux défis qu'elle doit relever (neige, pentes, enclavement, isolement, etc.), l'agriculture de montagne doit être défendue et mieux valorisée. La politique de la montagne doit permettre aux agricultures de ces régions de valoriser leurs atouts et soutenir des systèmes de production particulièrement sensibles à la dynamique de moindre régulation des marchés dans laquelle s'engage l'Europe.

ACTION DES JA

Une fois encore, la montagne a su mobiliser les agriculteurs ! Plus de cinquante participants issus de TOUS les massifs se sont retrouvés lors de la session de novembre dernier qui se déroulait dans les Pyrénées atlantiques. La reconnaissance de la montagne et de son expérience pour la future PAC étaient au cœur du débat. Le groupe a notamment plébiscité la reconnaissance du sous programme montagne dans le second pilier. Des visites, des deux côtés de la frontière franco-espagnole, ont également permis une mise en perspective des deux types d'agricultures et une meilleure compréhension des choix en terme de politique agricole ayant prévalu à ce développement.

Une renégociation du contour des zones défavorisées simples est en cours. Le nouveau zonage doit être défini uniquement selon des critères physiques et non plus sur des critères socio-économiques. Ce nouveau zonage sera effectif en 2014. Le zonage « zones défavorisées simples » est à la base d'une logique d'accompagnements spécifiques ou adaptés des agriculteurs confrontés à des handicaps structurels. Jeunes Agriculteurs est très attaché aux dispositifs associés à ce zonage (ICHN, bonifications des prêts et dotations à l'installation, bonification des investissements) et reste donc très vigilant sur ce dossier en participant activement aux consultations. JA a rencontré le commissaire Dacian CIOLOS pour faire valoir ses positions et arguments.

Au sujet des grands prédateurs, le groupe de travail JA rassemblant des responsables des départements s'est réuni physiquement pour la seconde fois en janvier 2012. La posture constructive de JA qui a consisté à continuer de participer aux réunions du groupe national loup malgré l'appel à la rupture avec l'Etat lancé par FNO a porté ses fruits : plusieurs propositions JA sont reprises dans le plan loup notamment l'autorisation des tirs létaux. De plus, le sujet a également été abordé lors de la dernière session montagne et une enquête est actuellement en cours auprès des départements concernés afin d'identifier les évolutions né-



cessaires dans le but de faire prochainement un point avec les pouvoirs publics sur ce sujet.

Les réflexions pour le prochain plan loup 2013-2018 sont en cours. JA défend une véritable politique de régulation des populations de loups qui notamment redonne au loup la peur de l'homme et des troupeaux domestiques.

PERSPECTIVES

Cette dynamique JA sur le dossier avec pour atout une équipe de responsables présents dans tous les massifs doit se poursuivre pour alimenter la réflexion sur les politiques d'accompagnement différenciées de la montagne, en particulier en vue de la prochaine PAC.

Le prochain grand rendez-vous « Montagne » est donné en novembre 2012 pour une session qui se déroulera dans la vallée de la Maurienne en Savoie.

En vue de la prochaine PAC, JA s'apprête à défendre la future enveloppe accordée à l'ICHN ainsi que le zonage actuel, notamment pour le cas spécifique des zones défavorisées.

POLITIQUE DE L'HERBE

CONTEXTE

La prime herbagère agro-environnementale (PHAE) a été mise en place en 2003 et vise à soutenir la gestion extensive des prairies ainsi que le maintien de l'ouverture des milieux en situation de déprise. Modifiée en 2007 à l'occasion de la nouvelle programmation, cette prime a désormais le nom de PHAE2. Jusqu'en 2009, la production d'herbe n'est reconnue par la PAC que pour ses avantages environnementaux et non comme la base d'une production économique. Depuis 2010 et ce, grâce à l'intervention de JA, un DPU herbe, dans le cadre du premier pilier, a été créé, reconnaissant enfin l'herbe comme une production économique.

L'ensemble des contrats PHAE2 terminés en 2012 et 2013 ont la possibilité d'être prolongés jusqu'à l'entrée en application de la nouvelle réforme de la PAC.

ACTION DES JA

Pour beaucoup d'exploitants, le soutien à l'herbe via le second pilier est beaucoup trop « vert » et pas assez économique. Malgré le travail de JA pour limiter au maximum les contraintes environnementales « antiéconomiques », nombre d'éleveurs pouvant souscrire la PHAE 2 ne l'ont pas fait.

A propos de la nouvelle BCAE « herbe », JA a dénoncé le figeage des surfaces en herbe et donc des systèmes de production. Ainsi, JA a obtenu, d'une part une dérogation pour les jeunes qui s'installent, d'autre part un assouplissement de la réglementation pour les PP et pour les PT-5. JA a obtenu que cette dérogation soit prolongée en 2011.



JA a obtenu que les jeunes installés en 2010 et 2011 soient éligibles à la PHAE; mais la contractualisation dépendra de l'enveloppe budgétaire restante après le renouvellement des contrats arrivant à terme en 2010 et 2011. En 2012 et 2013, les jeunes bénéficieraient de nouveaux contrats PHAE d'une durée de 5 ans, sous réserve d'enveloppe budgétaire. Ja restera vigilant sur ce point !

PERSPECTIVES

Sur le renouvellement des contrats PHAE, respectivement 7000 et 40000 renouvellements sont attendus pour les années 2012 et 2013. Pour 2012, il semblerait qu'une certaine flexibilité au cas par cas puisse être accordée, notamment pour les jeunes agriculteurs installés depuis moins de 5 ans qui rencontreraient des difficultés techniques ou d'organisation sur certaines de leurs parcelles. Rien n'est en revanche encore prévu pour l'année 2013 et nous devons donc rester vigilant sur ce sujet.

L'herbe doit trouver toute sa place dans la prochaine PAC. Ainsi, en l'état, les propositions faites par la Commission européenne sur le verdissement sont insatisfaisantes et JA veillera à ce qu'elles évoluent afin de ne pas figer les exploitations pour laisser la possibilité de développer leur autonomie fourragère et en particulier protéique.

CONDITIONNALITÉ

CONTEXTE

La conditionnalité est née avec la réforme de la PAC de 2003. Elle conditionne les aides européennes au respect d'un certain nombre de règles. En cas de non respect de la conditionnalité, les aides sont réduites. Plusieurs réglementations sont dans son champ d'action : les BCAE, les nitrates, les eaux souterraines, la biodiversité, le paquet hygiène, le bien-être animal, les phytosanitaires ou encore les maladies animales. La conditionnalité va crescendo, « parfois » en dépit du bon sens.

ACTION DES JA

JA participe à toutes les réunions organisées par le ministère pour élaborer et faire évoluer le système de conditionnalité. En 2009, suite aux critiques de la Commission européenne, le système de sanctions a été mis en conformité. Ces modifications ont porté sur une meilleure lisibilité de la conditionnalité pour l'exploitant et notamment des sanctions qu'il encoure. De plus, des « anomalies mineures » ont été créées. Ces anomalies peuvent être corrigées par l'exploitant. Elles concernent les anomalies les plus fréquemment constatées sur les exploitations depuis la mise en œuvre de la conditionnalité.

En 2010, la conditionnalité a principalement été modifiée dans le domaine des BCAE. La norme « prélèvement pour l'irrigation » qui concernait déjà un grand nombre de cultures, est étendue à toute la sole irriguée. Les deux nouvelles normes « bandes tampons le long des cours d'eau » et « maintien des particularités topographiques » reprennent pour partie les exigences de la norme « mise en place d'une surface minimale en couvert environnemental » qui est supprimée.

JA a activement participé aux réunions en se faisant l'écho des nombreuses contestations que soulevaient certaines de ces modifications. Ainsi, JA a dénoncé le figeage des surfaces en herbe et donc des systèmes de production. Ainsi, JA a obtenu l'assouplissement de la réglementation pour les PT+5 qui pourront être retournées si une surface équivalente est réimplantée avec une marge de tolérance de 5%. Pour les PT-5, leur surface totale par rapport à la ré-



férence pourra évoluer dans une limite de 50%.

Par ailleurs, JA a obtenu pour les jeunes qui s'installent une dérogation à la BCAE « herbe » leur permettant d'ajuster leur référence « herbe » en fonction de leur projet. JA a obtenu que celle-ci soit reconduite en 2011.

En outre, les références individuelles de surface en herbe initialement basées sur les surfaces en herbe déclarées au 15 mai 2009 s'établiront désormais sur les éléments du dossier PAC 2010.

PERSPECTIVES

La réforme de la PAC en 2014 devrait permettre de faire évoluer le dispositif vers une meilleure lisibilité, une simplification des règles et plus de cohérence. JA est force de propositions dans ce domaine.

ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRES

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

CONTEXTE

Que ce soit au niveau mondial, européen ou français, la part de l'agriculture bio reste encore minime par rapport à l'agriculture classique. Néanmoins, cette agriculture est devenue un des secteurs agricoles et alimentaires les plus dynamiques en Europe où les surfaces tout comme la consommation explosent.

En France, malgré une augmentation de plus de 25% entre 2009 et 2010 tant de sa SAU (3,1% en 2010) que de son nombre d'exploitations (22600 en 2010), la part de l'agriculture biologique dans le territoire reste inférieure à la moyenne européenne (4,7%).

En dépit d'un marché fort de 3,4 milliards d'euros en 2010, la France ne parvient pas à répondre à sa demande intérieure en produits « bio », manque comblé à grands renforts d'importations ! Ainsi, 30% de la valeur des produits bio consommés en France sont constitués de produits importés. Dans le cadre du bilan de santé, la France a choisi de créer une aide au maintien en agriculture biologique dans le cadre du premier pilier et à partir de 2011, de basculer le dispositif d'accompagnement à la conversion en agriculture biologique dans le premier pilier.

Par ailleurs, les Chambres d'agriculture ont désormais pour objectif de disposer d'un équivalent temps complet sur l'agriculture biologique dans chaque département.

ACTION DES JA

JA considère l'agriculture biologique comme un mode de production d'avenir ayant sa place dans le développement de l'agriculture française. Ce mode de production est d'ailleurs bien représenté dans le conseil d'administration de JA nat' avec 3 agriculteurs sur 40 ayant tout ou partie de leur exploitation en bio. Le dispositif d'accompagnement de l'installation participe pleinement à la dynamique de développement de l'agriculture biologique avec 10% des installations aidées en bio en 2009 !

Afin de créer une dynamique de réflexion et permettre à JA de continuer à être une force de proposition, le groupe de travail « Agriculture biologique » a été relancé début 2009 après une période de dormance. La participation au groupe est bonne et régulière ce qui nous permet d'envisager l'organisation d'une session au cours de cette année 2012. Conscient du potentiel de développement et des avantages du mode de production biologique, JA œuvre avec pour premier objectif de permettre à l'agriculture française de répondre à la consommation intérieure en produits « bio ». Pour cela, le travail de JA porte sur l'organisation des filières, l'amélioration de l'accompagnement dans la conversion, le rôle des collectivités, la « bio » dans notre réseau...



Par ailleurs, JA, avec d'autres OPA, a récemment mis en garde le ministère de l'Agriculture, sur le risque de sous dimensionnement de l'enveloppe prévue pour la conversion en 2011 et a obtenu une rallonge de l'enveloppe à même de satisfaire aux besoins.

Enfin, JA reste très vigilant quant aux marges pratiquées par l'aval, y compris sur les produits « bio ».

PERSPECTIVES

L'agriculture biologique a « le vent en poupe » depuis déjà quelques années et l'Etat français a clairement choisi une politique de développement de ce mode de production.

Conscient des potentialités de développement mais aussi de tout ce qu'il peut apporter en termes de réflexions pour les autres modes de production, JA souhaite continuer de développer une réflexion prospective sur le sujet.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...



A man with dark hair and a beard, wearing a blue cardigan over a pink shirt, is shouting into a large blue megaphone. He is standing in front of a modern building with a glass facade and a steel frame. The building has large letters spelling "DUC", "EMRS", and "D" on it. In the background, there are other people and a red sculpture. The image is taken from a low angle, looking up at the man.

SIXIÈME PARTIE COMMUNICATION

LA PROMOTION DU MÉTIER D'AGRICULTEUR

CONTEXTE

Le Renouvellement des Générations en Agriculture passe également par la promotion du métier auprès des jeunes et moins jeunes, des ruraux et des citadins.

D'année en année, Jeunes Agriculteurs perfectionne ses actions, que ce soit sur le terrain ou lors du salon de l'agriculture. Le partenariat Demain Je Serai Paysan prend également de l'ampleur.

ACTION DES JA

Cette année, une nouvelle configuration du stand a été très bien reçue, tant par les partenaires de Demain Je Serai Paysan que par le réseau JA. Elle permettait notamment un meilleur accueil du public.

Ce qu'on peut retenir de cette édition :

- excellente situation par rapport aux allées passantes et meilleure visibilité du stand et des logos du fait d'être en haut des marches,

- espace des régions JA très convivial. Bonne implication des régions et interactions avec le public. Thématisques variées,

- portes paroles JA : vecteurs des messages JA auprès des jeunes en formation et des médias,

- BD environnement valorisée sur l'une des bornes du salon, même si ce n'était pas toujours évident de communiquer environnement alors que le reste du stand traite de l'alimentation,

- photo fun : toujours aussi prisé par le public et les adhérents,

- quizz : lots à gagner attirent du public en masse. Possibilité de faire passer des messages,

- vidéos des partenaires diffusées en alternance avec les animations sur le plasma,

- théâtre à tracteur : 2 à 3 sketchs par jour pour diffuser des messages sur l'installation en temps que hors cadre familial,

- boutique : diffusion du calendrier JA 2012 et du livre de recettes,

- passages des présidentialiables : bonne présence des candidats à la présidence sur le stand JA,

- signature du pacte installation pour la plupart,

- visites de classes : accueil privilégié des jeunes en formation agricole. Bons échanges avec les portes paroles JA et les par-



tenaires DJSP,

- bornes DJSP : meilleure identification des partenaires grâce aux logos. Bonne présence de leurs responsables sur les bornes. Organisation du stand intimiste et conviviale,

- borne Internet site DJSP : peu utilisée par les visiteurs,

- jeu concours Plein Champ : lancé au salon et perdure jusqu'à fin août. Attire toujours beaucoup de monde.

PERSPECTIVES

L'an passé, Jeunes Agriculteurs a validé avec les partenaires de Demain Je Serai Paysan, l'idée de faire un plan d'action sur 2 ans et de décliner le concept en région. Actuellement, un travail est en cours pour proposer 5 actions types de promotion du métier, avec pour objectif la réalisation d'une minimum par an et la valorisation lors du salon, mais aussi lors de la semaine RCA.

L'an prochain se tiendra également le SIMA. Une réflexion est en cours avec les partenaires pour être visible sur cette opération.

LES ÉVÈNEMENTS JA

CONTEXTE

En 2011 et 2012, JA a créé des lieux de débat sur l'agriculture et ses usages économiques, environnementaux et sociaux à travers ses événements pour montrer que « L'agriculture est capitale pour les générations futures ». En 2011 et 2012, la nouvelle génération d'agriculteurs s'est adressée au citoyen pour lui faire prendre conscience que l'agriculture le concerne, qu'il en va de son bien-être, de son alimentation et de sa qualité de vie !

ACTION DES JA

Le congrès des Jeunes Agriculteurs, les 6, 7 et 8 juin 2011 à Rodez en Aveyron : un événement pour le réseau JA et pour le grand public - C'est l'événement de notre réseau JA qui permet de partager un travail de fond entre les départements et les régions. Les Jeunes Agriculteurs de l'Aveyron ont investi le Jardin Public de la ville de Rodez par l'implantation d'une mini ferme et d'un « JA Drive »

Nature Capitale Lyon les 17, 18 et 19 juin 2011 - Les jeunes agriculteurs ont animé un espace promotion des terroirs. Participer à Nature Capitale Lyon fut une opportunité de montrer la diversité des productions et des terroirs de France, de dialoguer avec les consommateurs.

Les Terres à l'Envers, les 16, 17 et 18 septembre 2011 à Oberhausbergen, Bas-rhin - Plus de 180 000 visiteurs ont répondu présents aux « Terres à l'envers » ! La visite présidentielle du vendredi et la remise des Trophées de l'installation ne doivent pas faire oublier l'enjeu permanent du renouvellement des générations en agriculture. Près de 2000 JA bénévoles se sont mobilisés sur l'événement.

L'opération « AGRIDEJ » le 11 novembre 2011 sur le parvis de la Défense - Le syndicat Jeunes Agriculteurs a organisé sur le quartier d'affaires de La Défense son « Agri Dèj' » : un marché des terroirs et 300 paniers-repas composés de



produits locaux et de saison. Une bonne soixantaine de JA sont venus des quatre coins de France. Au-delà l'image positive du métier, c'est un message aux entreprises, aux décideurs et aux consommateurs que Jeunes Agriculteurs veut faire passer : « Exigez local et de saison dans votre assiette pour vous, pour votre entreprise ! »

Le Salon Internationale de l'Agriculture du 25 février au 4 mars 2012 - Le salon est l'occasion pour JA de démontrer la vitalité et l'engagement de notre réseau, de promouvoir le métier et l'installation, mission phare de JA. Le réseau JA, engagé, s'est mobilisé pour animer le stand JA qui n'a pas desempli au côté des partenaires Demain je serai paysan !

PERSPECTIVES

- Finale Nationale de Labour avec « Destination terre gourmande », les 14, 15 et 16 septembre 2012 à Lautrec dans le Tarn.
- JA mènera une réflexion pour définir les modalités de sa présence aux salons SIA et SIMA qui se dérouleront en 2013. Aura également lieu le cinquantième anniversaire du salon Internationale de l'agriculture en 2013.

LES RELATIONS PRESSE JA : UN ACCÉLÉRATEUR DE NOTORIÉTÉ

CONTEXTE

Au sein du Service Communication, les Relations presse de notre syndicat accompagnent et valorisent les évènements et initiatives du réseau, permettent de gagner en visibilité, de relayer nos messages et de réagir à l'actualité. Portées par le regain d'intérêt des médias pour le métier, l'installation et les nouveaux profils des jeunes, les RP de JA continuent leur professionnalisation. Le Salon international de l'agriculture 2012, un très bon crû en terme de visibilité pour nos porte paroles et syndicat, reflète ce dynamisme et cette ouverture vers de nouveaux médias (féminins, jeunes, international) et partenariats.

ACTION DES JA

En 2012, nous avons souhaité poursuivre à la fois les partenariats éditoriaux (Libération, La France Agricole), et les nouveaux formats de RDV avec les journalistes (ex : déjeuners de presse : L'Expansion, Les Echos, Euractiv, Le Monde, Paris Match, etc. / petits déjeuners débats sur l'installation avec le Centre des Jeunes Dirigeants). Au-delà des Dossiers de presse et Communiqués de presse traditionnels, ou des invitations TV et radios, JA peut s'exprimer via de nouveaux supports : tribunes de presse (sur Le Cercle Les Echos), mais aussi le BLOG DE JMS, qui permet d'être plus réactif et de s'exprimer avec un autre ton sur des sujets variés. Les JA de départements et régions sont également très preneurs de formation à la prise de parole médiatique et aux relations presse, continuons de proposer des interventions! Le lancement d'un calendrier, d'une BD, d'un nouveau site web sont autant d'occasions de montrer JA sous un angle nouveau. De même le relationnel et le qualitatif portent leurs fruits (une démarche à encourager également en départements et régions avec la presse locale).

Juin 2011 : Congrès national à Rodez, Aveyron/Nature Capitale Lyon

14-15-16 Septembre : Finale nationale et européenne des Labours dans le Bas Rhin / Agridating en Aveyron

13 octobre : Conférence de presse PAC

8 novembre : AGRIDEJ à La Défense/Semaine de préservation du foncier

29 novembre : Journée nationale Lait à la SAF

12 janvier 2012 : Conférence de presse de rentrée / SIA

22 février : petit déjeuner débat L'espoir est dans l'installation/Semaine Renouvellement des Générations en Agriculture



25 fév. au 2 mars : SIA/Sortie du Nouveau Guide de l'installation (LFA) / Nouveau site web institutionnel de JA

5 au 7 juin : Congrès national électif à Pontarlier (Doubs)

24 juin : Agridating Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme

14, 15 & 16 septembre : Finale Nationale de Labour, Lautrec, Tarn

PERSPECTIVES

Nous allons continuer de valoriser les talents de notre réseau de JA à travers des portraits et des témoignages, avec un souci de media-training accentué. Toujours pour promouvoir le métier et soutenir l'installation des jeunes en agriculture, JA doit être identifié comme un expert sur ces thèmes, tout en étant capable d'exprimer ses points de vue sur des sujets agricoles importants. JA doit aussi occuper tous les canaux de la communication, gagner en légitimité et être toujours réactif vis-à-vis des sollicitations (en forte hausse) des journalistes. Web 2.0, réseaux sociaux et supports vidéos (pour diffusion sur You tube et FB) : tout en valorisant aussi l'existant et les contenus déjà réalisés par le réseau. Il faut miser sur ces supports et avoir davantage le réflexe « photo/video » pour faire le Buzz.

JA PRÉSENT SUR LA TOILE...

CONTEXTE

Dans le cadre de résor'ganisation « Chantier 6 Communication », une réflexion a été menée pour développer notre visibilité sur le Web et pour améliorer la circulation de l'information dans le réseau.

Aujourd'hui, JA dispose d'outils de communication tels que les sites Internet www.demainjeseraipaysan.com et www.jeunes-agriculteurs.fr, et le site Extranet dédié au réseau.

Notons aussi, la diffusion des vidéos sur Youtube et l'utilisation du réseau communautaire Facebook.

Objectif : rendre plus efficace les outils déjà en place et dynamiser notre présence sur la toile par l'utilisation d'outils complémentaires.

ACTION DES JA

- Refonte de notre site internet : www.jeunes-agriculteurs.fr pour le SIA 2012 avec pour objectifs :
- de mettre en valeur nos positionnements, nos actions et l'actualité du réseau
- de devenir une référence en matière d'installation
- d'avoir une identité web importante et homogène

A cet effet, le site JA est plus fonctionnel, plus dynamique, intuitif pour permettre un accès à rapide l'information.

- Les rubriques du site extranet organisées pour rendre accessible l'information :
- Avec une meilleure lisibilité des dossiers
- En créant un bandeau déroulant en page d'accueil pour des événements ponctuels
- En facilitant les demandes d'accès par l'envoi aux départements d'un tableau et d'une méthodologie afin de récolter toutes les informations nécessaires et obligatoires pour envoyer le code d'accès.

En janvier 2012, 651 visiteurs différents se sont connectés à l'extranet et 589 visiteurs au mois de février.

• Développement d'un blog : « le blog de JMS » : lancé au début de l'été 2011, le blog du président permet d'écrire des articles sur les actions de JA, ses idées et ses positionnements mais également d'être réactif face à l'actualité. Un travail de référencement est en cours, et permet de faire remonter considérablement le blog dans les moteurs de recherches en fonction des mots-clés.

PERSPECTIVES

Afin d'homogénéiser, de renforcer la présence du réseau JA sur la toile et permettre à tous les départements désireux d'être plus visible sur le web, une étude est en cours d'élaboration. Son but est de proposer aux entités du réseau des sites internet simples et peu onéreux utilisant la charte graphique de JA et répondant aux besoins spécifiques de chacun.

Prochaine étape : un nouveau design pour le blog du président et une réflexion sur une refonte éventuelle de l'extranet pour répondre au mieux aux besoins du réseau et une version mobile du site internet.

The screenshot shows the homepage of the Jeunes Agriculteurs website. At the top, there's a navigation bar with links like 'Accueil', 'Jeunes Agriculteurs', 'Des idées, des projets', 'Devenir Agriculteur', 'Événements', 'JA Mag', and 'Liens'. Below the header, there's a large image of cows in a field. To the left of the image, a text box discusses OP lactation labels. To the right, there are two smaller boxes: one for 'ZOOM SUR Destination Terre Gourmande' (with a date of 14-15-16 Septembre 2012) and another for the 'Manifeste "Alimentons 2012"'.

- Actualisation du site www.demainjeseraipaysan.com : ce site, lieu de RDV virtuel à l'image des jeunes, qui parlent aux jeunes et les informe sur l'installation, a été totalement actualisé et continue à l'être. Il permet de réunir toutes les rubriques pratiques et les démarches pour devenir paysan en un seul et même lieu.

COMMUNICATION

... ET DANS LES RÉSEAUX SOCIAUX

CONTEXTE

Dans le cadre de résor'ganisation « Chantier 6 Communication », une réflexion a été menée pour développer notre visibilité sur le Web et pour améliorer la circulation de l'information dans le réseau.

Aujourd'hui, JA dispose d'outils de communication tels que les sites Internet www.demainjeseraipaysan.com et www.jeunes-agriculteurs.fr, et le site Extranet dédié au réseau.

Notons aussi, la diffusion des vidéos sur youtube et l'utilisation du réseau communautaire Facebook.

Il s'agit de rendre plus efficace les outils déjà en place et de dynamiser notre présence sur la toile par l'utilisation d'outils complémentaires.

ACTION DES JA

L'objectif est le développement de la présence de JA sur les différents réseaux sociaux sur le web :

- **Facebook** : Déjà très présent, avec une actualisation quotidienne, sur FACEBOOK. Notre profil compte plus de 4 800 contacts à ce jour. Toute l'actualité de JA est partagée sur le profil et nous développons la création de pages « événements » pour promouvoir chacune des actions de JA et partageons les publications du blog, les actions, les passages médias... sur ce réseau.



- **Viadeo & LinkedIn** : création de compte Jeunes Agriculteurs sur ces deux réseaux professionnels pour développer les contacts avec les professionnels des différents domaines (journalistes, prestataires, leaders d'opinion,...)

PERSPECTIVES

Twitter : la création d'un compte Twitter est prévu pour l'été 2012 afin de partager l'actu JA en temps réel, de permettre aux grand public, journalistes,... de nous retrouver lors de grands événements (exemple : annoncer une animation, une interview, un passage tv lors du salon de l'agriculture,...) Le but étant de donner une information concise et directe. Twitter permet également une réelle interaction avec ses « followers ». L'info partagée sur Twitter pourra être directement reliée à Facebook sous forme de « statut ».

Les outils internet, notamment les réseaux sociaux, sont en perpétuels évolution et sont un outil essentiel pour faire partager nos idées rapidement et au plus grand nombres. Il faudra donc optimiser notre utilisation de ces derniers par la création systématique d'évènement sur Facebook et développer l'échange avec nos contacts pour obtenir un maximum de retour sur nos actions.

JA MAG : LA FORMULE GAGNANTE

CONTEXTE

Grâce au système de rétrocession et à la nouvelle formule de *JA mag*, le nombre d'abonnés est en hausse pour la 8^e année consécutive. Entre 2010 et 2011, le nombre d'abonnés a en effet continué d'augmenter (hausse de 4 %). En 2011, *JA mag* est demeuré le vecteur de communication du réseau. Des sur-diffusions ont été réalisées à l'occasion de plusieurs événements (notamment semaine Renouvellement des générations en agriculture, congrès, FNL, Sia...).

ACTION DES JA

Suite à la mise en place d'un comité éditorial composé de six administrateurs et à une nouvelle enquête de lectorat, nous avons fait évoluer les rubriques pour être au plus près des attentes du réseau (nouvelles sous-rubriques dans les *Echos des campagnes* pour valoriser les actions du terrain, coup de gueule réalisé avec des élus, interview en lien avec des actions ou des problématiques JA...).

Le numéro de Commission paritaire du *JA mag* a été renouvelé pour une période de 5 ans. Ce numéro délivré par le ministère de l'Intérieur, permet aux magazines d'avoir des tarifs postaux préférentiels et un taux de TVA réduit sur les abonnements (2.1 % au lieu de 19.6 %). Le perdre aurait eu de graves conséquences sur l'équilibre financier du *JA mag*.



PERSPECTIVES

Développer encore plus les abonnements

La rétrocession, kézako ?

Un pourcentage sur le chiffre d'affaires du département pouvant aller jusqu'à 15 %. Quatre numéros gratuits supplémentaires pour la première année d'abonnement, soit 15 numéros.

Avec un taux d'abonnés suffisamment fort (+ 90 %) par rapport aux adhérents, le département a la possibilité de profiter de la diffusion du magazine pour acheminer ses propres pages départementales (un encart). Le *JA mag* étant jugé attrayant par nos lecteurs, insérer un encart devient donc un plus indéniable pour les départements et les régions qui bénéficient en plus d'une économie sur les coûts d'envoi. L'impression des pages départementales peut être réalisée par l'imprimerie ETC (imprimerie qui gère *JA mag*). *JA mag* ayant obtenu des tarifs très compétitifs. En moyenne, sur l'année, ce sont 19 encarts départementaux et régionaux qui paraissent dans la revue.

Le plus du couplage ?

La possibilité de démarcher de la publicité dans ces pages départementales pour financer les abonnements. 62 départements ont déjà opté pour cette solution.

COMMUNICATION

LA STRATÉGIE PARTENARIALE

CONTEXTE

Pour développer de nouveaux partenariats nationaux, il faut faire évoluer l'offre commerciale et mieux la valoriser auprès d'eux. La communication s'est professionnalisée : chaque euro investi doit générer un retour sur investissement pour nos partenaires. Le plan de communication permet d'avoir une vision globale des actions menées au service de notre projet politique. C'est également un support pour développer nos partenariats et les rendre visibles dans le cadre de nos actions.

ACTION DES JA

Le travail mené sur les partenariats en 2011 et 2012 a été essentiellement axé sur l'annualisation des contrats avec nos partenaires afin d'avoir une visibilité sur le financement des actions de communication tant pour JA que pour le partenaire.

L'opération Demain je serai paysan est une plateforme au service de la promotion du métier. Il s'agit d'une plateforme collective réunissant 15 partenaires, acteurs dans l'accompagnement des jeunes à l'installation. C'est un exemple d'action qui permet d'une part de mutualiser les moyens financiers et d'autre part de valoriser les niveaux de partenariats au niveau du réseau JA qui organise ses opérations de promotion du métier avec « Demain, je serai paysan »

Le partenariat TOTAL – JA a évolué depuis 2011, Total passant de la position de coorganisateur à celui de sponsor. Le montant du sponsoring a diminué de 30% de 2010 à 2011 puis à nouveau de 30% de 2011 à 2012. TOTAL est partenaire du championnat de France de labour en 2012. TOTAL sera visible sur les dossards du département au national mais ne sera plus affiché sur les supports tels que les rubalises, banderoles, signalétique. L'exclusivité énergie existe toujours au niveau des finales régionales et nationale de labour en 2012. Pour optimiser les budgets, le contenu des colis départementaux et régionaux sera réduit. Depuis 2011, JA et TOTAL travaillent en étroite colla-



boration pour donner du sens à notre partenariat.

JA prospecte auprès de partenaires potentiels notamment des constructeurs agricoles, des sociétés non agricoles.

PERSPECTIVES

Valoriser les partenariats Demain je serai paysan dans le cadre des actions de promotion du métier réalisées par le réseau JA

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...



SEPTIÈME PARTIE
VIE DES RÉGIONS

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

CONTEXTE

La région syndicale Bourgogne Franche-Comté est composée des 2 régions administratives Bourgogne et Franche-Comté et réunit 8 départements : Côte d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône et Loire, Yonne et Territoire de Belfort.

L'équipe administrative se compose de 4 salariées : 2 ani-matrices régionales en charge du RGA, une déléguée régionale et une secrétaire.

L'échelon de la région syndicale a vocation à remplir plusieurs missions :

- Accompagner les équipes départementales,
- Relayer et informer en constituant un relais de distribution entre les départements et l'échelon national,
- Construire des positions régionales, proposer et mener des projets communs

ACTION DES JA

Appui du réseau, mutualisation et cohésion régionale.

Intervention des responsables de la région en département: AG, conseil d'administration...

- Avenir Formation : Formation régionale à la prise de responsabilités, pendant 15 jours à raison de 3 jours par mois de novembre à mars, les stagiaires réfléchissent à l'environnement social, économique et politique de leur vie quotidienne
- Formations à la communication, au financement des structures...
- Réunions animateurs, groupes échanges, groupes de travail régionaux, instances statutaires...

Communication

- Finale régionale de labour à Chamblay (39) environ 5 000 visiteurs

- Journée régionale BFC sur le stand des JA au SIA



- Promotion du métier avec les forums installation et plusieurs autres formes d'actions incitant à faire découvrir le métier d'agriculteur

Renouvellement des générations

Animation au sein de JA

- Coordination du PRI (dynamique inter OPA)
- Proposer des idées novatrices notamment pour la PAC post 2013, la restructuration de la filière viande bovine. Ces idées sont également relayées auprès de différents interlocuteurs comme Arnaud Danjean Député européen de notre circonscription.

PERSPECTIVES

Jeunes agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté appuieront, dans le cadre de Réso'RGA nisation, l'évolution des régions Bourgogne et Franche Comté. Les régions administratives renforceront leur politique de dynamisation du réseau et s'attachent à faire entendre leur voix sur les aspects « jeunes » des dossiers agricoles

La formation restera un axe majeur de travail pour jeunes agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté en valorisant les formations passées et en proposant de nouvelles thématiques.

Notre région s'attachera également à poursuivre sa réflexion sur les enjeux nationaux et internationaux et notamment sur la PAC post 2013.

La région BFC sera à l'honneur en 2012 au plan national avec l'accueil du congrès en juin sur le département du Doubs.

RÉGION CENTRE

CONTEXTE

La période 2011-2012 s'est avérée riche en évènements chez JA Centre. Le recrutement en 2010 d'un animateur régional dédié au sujet de l'installation-transmission n'y est pas pour rien. En outre, le dynamisme de l'équipe régionale soudée autour d'axes politiques forts a permis de concrétiser de nouveaux partenariats.

ACTION DES JA

Suite à l'étude réalisée en 2010 auprès des jeunes installés, JA Centre, en collaboration avec le **crédit agricole**, a formulé 4 objectifs politiques : identifier les améliorations à apporter au dispositif à l'installation, sensibiliser les jeunes installés aux stratégies d'exploitation et aux coûts de production, faire comprendre l'intérêt de travailler sur son PDE et valoriser la formation continue. Une déclinaison en département devrait voir le jour en 2012.

Pourquoi s'installer en agriculture avec les aides ? Alors que le dispositif à l'installation aidé éprouve une certaine baisse d'attractivité, JA Centre a mis en lumière ses multiples attraits grâce à une édition spéciale dans les journaux agricoles. En parallèle, afin de comprendre les motivations et les profils des porteurs de projets qui s'installent en dehors de ce parcours, la **chambre régionale d'agriculture du Centre** accorde un budget à JA pour mener l'enquête ! **L'échelon régional comme maillon indispensable du réseau JA** : c'est le quotidien de JA Centre ! Les réunions d'animateurs et de secrétaires généraux régulières et les interventions fréquentes en départements en faveur de l'accompagnement des projets et des équipes en sont la preuve. Notamment au cours de cette année électorale dans les 6 départements.

La formation a été un vecteur de vocations et de professionnalisation pour les élus régionaux et départementaux. L'école de responsables (10 jours) et la formation des responsables RGA (2 jours) ont permis d'accroître leur connaissance des enjeux politiques liés au RGA, leur intégration dans le territoire, d'améliorer leur prise de parole en public et l'animation de leurs réunions et, enfin, de les rendre coutumiers de la gestion de projet.



La promotion du métier s'est concrétisée en région Centre par la tenue de la finale régionale de labour dans le Loiret et l'accompagnement méthodologique des départements dans leurs projets de communication. JA centre a également participé à l'Agridéj, à la finale nationale de labour et au SIA.

Enfin, **du côté des filières**, l'activité dans le secteur du lait a particulièrement mobilisé les élus (réforme de bassin notamment) et 2011 a vu la naissance d'un nouveau groupe de travail régional dédié à la viande bovine. Afin d'identifier les attentes des jeunes agriculteurs vis-à-vis de leur **coopérative**, un partenariat a été engagé avec **Axéal**. Il se concrétisera avec le lancement d'une enquête auprès des JA débouchant ensuite sur des réunions d'information et de propositions.

PERSPECTIVES

La nouvelle équipe élue en mars 2012, avec à sa tête Joël NORAIS (céréalier dans l'Indre), a déjà dessiné les axes fondateurs de son projet de mandat : une installation pour un départ, une consommation de foncier raisonnée, un développement de l'autonomie des exploitations, une équipe régionalisée d'animation et une compétence accrue en communication sur le métier. Autant d'ambitions au service des valeurs de JA et de sa légitimité.

Quoi de mieux à la veille des élections aux chambres d'agriculture ?

RÉGION EST

CONTEXTE

Composées d'agriculteurs et d'agricultrices des régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne, soit 10 départements (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges, Ardennes, Marne, Aube et Haute-Marne). L'Est une région diversifiée, tournée vers ses voisins européens.

Les réseaux Jeunes Agriculteurs de la région Est se retrouvent régulièrement pour échanger, débattre, mutualiser et construire au travers des conseils d'administration, des groupes de travail, des évènements ou encore de l'assemblée générale.

ACTION DES JA

En 2011, quatre grands axes qui se sont déclinés : la communication très importante cette année, les réflexions notamment sur la PAC, l'appui des équipes départementales et la défense des intérêts des jeunes agriculteurs.

Les événements auront été nombreux, mais ce sont Les Terres à l'Envers qui auront le plus marqué la région. Avec plus de 180 000 visiteurs sur les 3 jours, une rencontre à la fois ludique, culturel et gastronomique ! Un monde passionnant qui mêla traditions et innovations. L'ensemble du monde agricole rassemblés au-



tour d'un projet, on peut dire que le pari est plus que réussi.

PERSPECTIVES

Avec la mise en place de la résorganisation, la grande région Est continue à accompagner le développement des régions programme qui la compose et leur cède la place petit à petit de la représentativité, tout en les accompagnant dans la reprise des principaux dossiers techniques et syndicaux. Malgré la disparition de la structure statutaire de la grande région, des réflexions sont menées sur la pertinence de continuer à entretenir des rencontres régulières de discussions syndicales.

RÉGION MASSIF CENTRAL

CONTEXTE

L'Auvergne et du Limousin constituent JA Massif central, soit 7 départements : Allier, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Loire, Puy de Dôme et Haute-Vienne. La région présente une agriculture diversifiée, avec des productions animales dominantes (vaches allaitantes et laitières, ovins...), donc la culture de l'herbe. Grande zone rurale, la « montagne habitée » se caractérise surtout par la place prépondérante que tient l'agriculture.

2011 est une année transitoire, pour le Massif Central comme pour d'autres régions : Réso'RGAisation bouleverse quelque peu les pensées, et conduit les responsables à imaginer le réseau, tout en maintenant un suivi des dossiers, dans un souci permanent de veiller à installer des jeunes, sur des projets viables, vivables et transmissibles.

ACTION DES JA

Peu après les actions de blocage des abattoirs, 2011 est l'année du bol d'air pour les éleveurs de bovins viande. Le contexte général reste pourtant celui des prix trop bas qui s'opposent à des charges encore en hausse.

2011 est aussi l'année de la sécheresse printanière. Un grand élan de solidarité a animé nos campagnes au cours de l'été. Des trains, des camions... les opérations pailles ont montré comme le monde agricole est capable de se mobiliser, et quoi de mieux qu'un rapport d'activité pour mettre en avant cette belle caractéristique de notre métier ! S'il est parfois difficile de compter sur les collectivités, nous pouvons encore compter sur nous, voilà une leçon de syndicalisme !

La Haute-Vienne a eu le plaisir d'accueillir la session foncière au début de l'année. Le salon Tech'Ovins de Bellac a proposé une belle édition, avec des horizons plus clairs pour la filière ovine.

La Foire de Clermont Cournon, le Sommet de l'Elevage à Cournon, et la Finale Régionale de Labour dans la Haute Loire ont constitué des temps forts de communication dans le Massif Central, permettant d'accueillir et de sensibiliser des populations extra-agricoles.

Au Sommet de l'Elevage, et tout au long de l'année, le travail sur la future PAC a rythmé beaucoup de débats : entre colloques, rendez-vous, les moments de réflexion et de lobbying ont été nombreux. Le Massif Central, zone spécifique aux productions diversifiées reste dépendant d'une politique particulière de zones défavorisées. Malgré la stabilisation du nombre d'installation cette année, un tra-



vail de promotion reste nécessaire pour sensibiliser les différents acteurs du milieu rural à l'importance capitale de l'agriculture pour son développement, en faisant valoir les spécificités d'un terroir rude mais attachant !

Un travail régulier dans le réseau a été poursuivi : Interventions auprès des plus jeunes (étudiants...), comme auprès des adhérents (AG, formations) a permis de discuter et d'avancer sur le Renouvellement des Générations en Agriculture et les dossiers syndicaux.

PERSPECTIVES

La PAC, Réso'RGAisation... autant de dossiers qui ont rythmé 2011, et rythmeront aussi 2012. Poursuivre le travail sur l'installation, en agriculture, dans le milieu rural qui est prépondérant dans le Massif central. Ce travail passera par de la communication : Foire de Clermont Cournon, Sommet de l'Elevage, Agri Dating dans le Puy de Dôme, Finales de labour, Opérations Sourire, ... ces événements sont et resteront des outils majeurs pour les JA du Massif central, pour faire vivre leur territoire, pour le rendre encore plus attractif au regard des porteurs de projets !

RÉGION MÉDITERRANÉE

CONTEXTE

Depuis 2002, année de restructuration entre les deux régions programmes et la région Méditerranée, jA Corse, JA LR et JA PACA se sont vus confiés les missions dévolues aux régions syndicales. Cette nouvelle configuration porte ses fruits et est plébiscitée par les départements : proximité accrue, plus forte réactivité, représentativité légitime vis-à-vis des OPA et des politiques.

Elle n'empêche pas la mise en place d'actions communes telles : la Finale Régionale de Labour, l'organisation de la tournée régionale et la défense des amendements au rapport d'orientation, le discours régional prononcé au congrès, l'animation du stand JA et Demain Je Serai Paysan lors du SIA et certaines manifestations syndicales...

ACTION DES JA

Cette année 2011 a vu se réaliser des actions similaires sur les deux régions :

RGA : Suivi des politiques installations nationales et régionales (PPP, PIDIL, Conseil Régional, Primevère, mise en place des COTI...) et de leur application en département (coordination des PII, suivi des journées départementales Installation)

Service de Remplacement : coordination régionale des SDR

Grandes Cultures : suivi des réunions de l'association Blé Dur Méditerranée.

Ovins : organisation d'une journée « reconquête ovine » avec les partenaires régionaux pour le lancement du Laboratoire Régional de l'Installation.

Viticulture : Actions de communication contre la libéralisation des droits de plantation.

Fruits et Légumes : Soutien à la filière en crise avec le suivi des nombreuses mobilisations, rencontres et courriers, au niveau local et régional et suivi des actions nationales.

PAC : travail sur les propositions pour la PAC après 2013 – spécificités méditerranéennes et JA.

Réso'RGA'nisation : Participation active aux travaux des différents chantiers (groupes de travail, UH...).

D'autres actions plus spécifiques à chaque région ont aussi été réalisées :

En PACA :

RGA : Gestion du PRI, Animation du site Internet des Points Info de PACA ; Projet « les jeunes et la coopération en PACA » avec Coop de France Alpes Méditerranée

Foncier : Suivi de la charte régionale d'animation foncière (Safer/FRSEA/JA)

Fruits et Légumes : organisation de la Session nationale Fruits et Légumes, suivi du dossier « contractualisation »

Projet Agricole Régional : poursuite des travaux au sein du G4 (CAF PACA)

Loup : interpellation du Président de la République et propositions pour le plan Loup



En Languedoc Roussillon :

RGA : Organisation d'une journée régionale PPP avec tous les acteurs impliqués ; Communication sur le métier et l'installation (SITEVI et opération « Mois je m'installe ») ; Promotion du métier dans les lycées (concours « Images de nos campagnes »),

Viticulture : Participation aux Conseils de Bassins et à la consultation sur les mesures FEADER ; Suivi de la mise en œuvre des mesures OCM avec les services de FranceAgriMer (fluidifier le paiement des primes à la restructuration, critères « jeune » pour l'attribution des aides majorées) ; Rencontre avec les douanes pour régulariser le fonctionnement dans la ventilation des droits ; Suivi et lobbying avec les acteurs de la région pour la modification du PDRH dans le cadre des projets d'irrigation ; Participation aux groupes et sessions viticulture de Jeunes Agriculteurs, organisation de sessions régionales.

Fruits et Légumes : Organisation d'opérations « Saveurs de nos Campagnes » avec dégustation de fruits et autres produits labellisés sous la marque ombrelle régionale Sud de France

PRAD : participation active à sa rédaction (inscription de l'importance de l'accompagnement spécifique des jeunes)

Foncier : suivi de la mise en place de la ligne TGV (réunions de RFF), Suivi de la mise en place des CDCEA

Sécheresse : soutien et appui aux départements. Suivi des comités régionaux. Deuxième édition de l'Ecole de Responsables régionale avec 2 modules de 2 jours.

Service de Remplacement : Création d'un poste dédié à l'animation du Service de Remplacement régional.

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

CONTEXTE

La région syndicale regroupe 8 départements. L'échelon assure différentes missions : accompagner les équipes départementales; relayer et informer; se concerter, échanger pour construire des positions régionales, mener des projets communs; travailler à des partenariats spécifiques avec les interlocuteurs régionaux. L'année écoulée a vu la poursuite des travaux de l'équipe régionale en place, qui a centré son projet de mandature autour de 4 axes : le RGA, l'organisation économique des filières, l'environnement et l'appui au réseau.

ACTION DES JA

JAMP s'investit dans le suivi des instances d'orientations de la politique régionale agricole: CAF régional, CRI, COTI régional, COREAM (FEADER), Contrat de Plan Etat Région, assiduité au CESER. L'année écoulée a été marquée par la mobilisation de JAMP pour contribuer à l'élaboration du Programme Régional d'Agriculture Durable (PRAD).

Le Renouvellement des Générations en Agriculture. L'année se caractérise par l'aboutissement d'un projet porté par JAMP: la mise en place d'un outil de portage du foncier (Conseil Régional, crédit agricole, SAFER). D'autres travaux spécifiques ont été menés au-delà des travaux permanents sur le dossier: mise en route du travail sur le Laboratoire Installation Ovine, contribution au volet installation du PRAD, démarrage des travaux sur le volet installation du Plan Stratégique Lait Sud-Ouest, et réflexion interne engagée sur le suivi post-installation et sur la Transmission. Concernant la promotion du métier, JAMP a poursuivi ses différentes actions régionales auprès des écoles primaires, de collèges et de lycées.

Organisation économique des filières. On retiendra les travaux pour contribuer au volet économique du PRAD en collaboration avec le CAF régional, la réflexion sur la contractualisation inter-filières, la réalisation d'une enquête réseau sur les échanges entre céréaliers et éleveurs, et la concrétisation d'une identification territoriale des produits (Banière Sud-Ouest).

Dossiers environnementaux. Mobilisé sur le suivi des mesures agri-environnementales et du Comité Régional Grenelle installé cette année, JAMP participe aux travaux d'élaboration de plusieurs dispositifs (Trame Verte et Bleue, plan Ecophyto 2018, Climat Air Energie, volet environnemental du PRAD, et plus récemment programme d'action Directive Nitrates, révision des zones vulnérables). Le fait marquant de l'année est l'obtention d'un aménagement sur la région des modalités de mise en œuvre de la réforme irrigation, et le travail pour faire aboutir des projets bloqués de



créations de stockages d'eau.

L'appui au réseau est assuré au quotidien vers les animateurs et les élus départementaux, sur l'ensemble des dossiers. Les équipes départementales bénéficient d'un appui dans le cadre de leurs formations de responsables, de leurs conseils et groupes RGA, ou encore de projets spécifiques. L'année écoulée a été marquée par une activité régionale importante de formation (responsables, animateurs). Enfin la réflexion interne sur le projet Résorganisation s'est poursuivie.

PERSPECTIVES

Perspectives

L'année à venir va voir la mise en place d'une équipe régionale renouvelée, qui à partir d'une réflexion préalablement menée en séminaire, calibrera son projet politique pour le mandat 2012-2014. Le renforcement de l'échelon régional et l'appui aux départements demeureront une priorité, tout autant que l'appui réseau RGA avec le projet d'une formation régionale des responsables à l'automne. Le combat syndical sur le dossier eau demeure cruellement d'actualité, et continuera sans doute de constituer un enjeu majeur pour la région, au même titre que le RGA, la révision des zones défavorisées, l'organisation économique des filières, et la mise en œuvre de la future PAC. Enfin, Midi-Pyrénées accueillera la 59ème Finale Nationale de Labours, organisée par les JA du Tarn.

RÉGION NORD

CONTEXTE

La région comprend trois régions programmes : le Nord-Pas de Calais, la Picardie et l'Ile-de-France et réunit 7 départements : Aisne, Ile-de-France Ouest, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Seine-et-Marne, Somme.

Le bureau régional a été réélu lors de notre AG du 26 mai 2011, avec à sa tête Karel LESAFFRE (Pas de Calais).

L'action de notre région comprend 5 axes :

Défendre et proposer

Relayer et représenter nos structures dans le réseau JA et dans les OPA

Assurer une homogénéité de fonctionnement entre départements

Appui aux départements demandeurs

Communication et actions régionales

ACTION DES JA

Dossiers :

- Renouvellement des générations en agriculture : Défense au quotidien de l'installation auprès des pouvoirs publics
- Politique Agricole Commune : En concertation avec les départements, JA région Nord a mené un travail de réflexion et de proposition sur la PAC de 2013.
- Veille sur les autres dossiers importants pour la région (lait, grandes cultures...)
- Contractualisation interfilières : JA région Nord en a fait le thème de son AG en mai.

Sans oublier les nombreuses actions syndicales : actions sur le foncier en octobre novembre...

Appui du réseau, mutualisation et cohésion régionale :

Nombreuses interventions des responsables de la région en départements : A.G., conseils d'administration, séminaires...

- Instances statutaires (4 C.A., 6 bureaux), 4 réunions animateurs, groupes de travail régionaux...
- Voyage régional : 45 JA présents pendant 2 jours avant le congrès : découverte de l'agriculture de l'Aveyron et préparation du congrès.
- Resorganisation : travail de concertation et de contribution au projet.
- Participation aux événements du réseau JA : congrès, UH en Guadeloupe, FNL en Alsace...

Communication :

Journée région Nord sur le stand des JA au SIA le 21 février



Finale régionale de labour le 11 septembre à Soissons dans l'Aisne

Participation à l'Agridéj à La Défense le 8 novembre

Mais aussi :

5000 Plaquettes régionales éditées

La lettre d'information Perds Pas le Nord

L'encart régional inséré dans JA mag (6 N°, 2000 exemplaires)

Accompagnement des projets départementaux tels que Place Nature à Arras.

PERSPECTIVES

En 2012, l'accent sera mis sur l'accompagnement du réseau dans le cadre de Resorganisation. La région Nord suivra de près la mise en place des 3 régions administratives : Nord-Pas de Calais, Picardie et Ile-de-France.

De plus, à l'avenir, les responsables des 7 départements ont pour objectif de continuer à travail ensemble sur certaines thématiques communes (filières, PAC, Rapport d'orientation...).

RÉGION NORMANDIE

CONTEXTE

La région syndicale Normandie est composée des deux régions administratives Haute et Basse Normandie, soit 5 départements au total. La Normandie est une région agricole à multiples vocations où se côtoient des régions d'élevage et des zones de culture. Les agriculteurs de la région se sont engagés depuis de nombreuses années dans des démarches qualité, ainsi En Normandie on dénombre 13 AOC et de nombreux Labels Rouge.

ACTION DES JA

Renouvellement des générations en agriculture

En 2011 la commission RGA de JA Normandie a permis la réalisation d'un classeur récapitulant les démarches pour les jeunes installés, l'organisation d'un forum régional des métiers de l'agriculture et la coordination d'actions menées en départements : journées installation, forums cédants, forums des métiers. La commission RGA a aussi fortement œuvré pour qu'un COTI voie le jour au niveau régional, ce qui sera fait courant 2012.

Filières

En 2011 lors de la mise en place du bassin laitier, la commission lait JA Normandie a défendu des attributions laitières pour les jeunes installés. Ainsi les JA ont obtenu pour les jeunes qui s'installent l'attribution d'un forfait de 60000 L et d'une tranche conditionnelle de 20 000 litres supplémentaires. De plus JA Normandie a organisé une journée régionale « lait » ouverte à tous les adhérents. Cela a permis de faire un rappel sur les bases de la filière et de partager le projet lait JA.

Appui au réseau

L'année écoulée a été marquée par la création d'un groupe régional d'échanges réunissant les binômes départementaux SG-animateur. Ces groupes sont un lieu privilégié de mutualisation et de réflexion autour de thèmes comme la communication ou la relance cantonale.

Politique régionale

2011 a vu le début de la construction des PRAD (Plan Régional d'Agriculture Durable) de Haute et Basse Normandie. Les JA suivent aussi les instances du Comité Régional Formation, du suivi Ecophyto, du Contrat de



Projets Etat Région et du CESER.

Evènements

La finale régionale de labour, remportée par Fabien Angot, s'est déroulée le dimanche 4/09 dans le canton de la Haye Pesnel (50). La session viande bovine 2011 a été organisée par les JA 50 ; pendant trois jours des jeunes agriculteurs venus de toute la France y ont planché sur l'avenir de la filière.

PERSPECTIVES

L'année 2012 devrait être marquée par la remise en route de JA Haute Normandie et JA Basse Normandie (après presque 30 ans de mise en sommeil). Gardant comme priorité le renouvellement des générations en agriculture, JA Normandie continuera à défendre les jeunes agriculteurs via un travail sur les filières et via une participation active à la mise en place des diverses politiques régionales.

RÉGION OUEST

CONTEXTE

La région syndicale Ouest, c'est deux régions, la Bretagne et les Pays de la Loire, c'est avant tout 9 départements, le Finistère, les Côtes d'Armor, le Morbihan, l'Ille et Vilaine, la Mayenne, la Sarthe, le Maine et Loire, la Loire Atlantique et la Vendée et c'est aussi une équipe administrative composée de 13 animatrices départementales, 2 animatrices régionales en charge du dossier RGA, un délégué régional et 9 assistantes. Un réseau qui cette année n'a eu de cesse de travailler pour faire en sorte que les producteurs retrouvent un prix rémunérateur, que la dynamique d'installation régionale s'accentue et que le métier d'agriculteur soit considéré comme attractif, en contribuant notamment aux réflexions nationales sur le dossier installation et les projets de filières.

ACTION DES JA

La Prospective : toujours un temps d'avance !

Installation : le réseau JA Ouest a travaillé activement sur le transfert des missions de service public ainsi que sur le RO 2011 et 2012.

Lait : les JA de l'Ouest ont contribué aux réflexions sur le projet lait JA, ont travaillé sur les « spécificités jeunes » à prendre en compte dans le cadre de la contractualisation et ont aussi conduit un travail conséquent dans la mise en œuvre d'une politique à l'installation dynamique au sein du bassin laitier Ouest.

PAC post 2013 : forte mobilisation pour alimenter le projet JA « Génération PAC 2014 ».

Les actions syndicales : 2011, même combat !

Lait : appui constant mis en place auprès des OP qui se sont créées.

Viande bovine et porcine : multiples actions en CMS pour faire respecter les accords interprofessionnels sur l'étiquetage de l'origine des viandes et demander aux opérateurs de jouer le jeu en termes de prix à la production.

Foncier : forte mobilisation de la région dans le cadre de la semaine du foncier.

L'appui au réseau :

Auprès des responsables : CA, groupes de travail, AG.

Auprès des animateurs : information et appui technique quotidien.

A Paris : participation aux CS et aux temps forts du réseau.

Dans le cadre de Réso'RGAisation : participation active aux réflexions nationales et travail sur la déclinaison régionale.

La communication : 2011 une année riche en événements !

Le championnat de labour : la FRL organisée par les JA 56.

La promotion des produits laitiers dans les écoles : près de



3 000 enfants de la région sensibilisés au parcours du lait de l'exploitation à la transformation.

Le Plein des Sens : plusieurs milliers de vacanciers rencontrés dans 3 départements.

A Travers Champs : une centaine de JA mobilisés à Rennes pour une aventure inoubliable !

PERSPECTIVES

Les JA de l'Ouest souhaitent, pour 2012, tout d'abord être acteurs dans l'évolution de l'organisation des filières pour maintenir une forte dynamique d'installations et obtenir des prix rémunérateurs; ils seront à ce titre la force de propositions dans le cadre des réflexions sur la PAC post-2013 et les différents projets de filière JA National. Ils entendent également profiter de Réso'RGAisation pour revoir en profondeur la structuration de leur réseau.

RÉGION RHÔNE-ALPES

CONTEXTE

2011, une année sous le signe des événements grand public et d'un travail de fond qui ont permis de valoriser le métier d'agriculteur et de pousser pour un cadre favorable à l'installation agricole en Rhône-Alpes !

ACTION DES JA

Alerter et sensibiliser

L'agriculture au cœur des Lumières, Nature Capitale Lyon et la FRL dans la Loire ont animé l'année 2011. Ces événements ont permis de valoriser les produits de la région et le métier d'agriculteur auprès des Lyonnais et rhônalpins. Mais JA Rhône-Alpes, c'est aussi beaucoup d'autres actions de promotion et d'animation dans les départements et cantons qui participent à la dynamique du monde rural et à la défense du métier.

Se former et proposer

Au delà de ces événements, les JA de Rhône-Alpes ont voulu être force de proposition. L'action de l'équipe régionale s'est focalisée au cours de l'année sur :

L'installation bien sûr, avec la participation active dans la mise en place des comités d'orientation installation-transmission, la révision de la politique régionale sur l'installation et le développement du plan de communication régional pour l'installation et la transmission.

Les filières, avec un travail intense sur la production laitière et la participation à la conférence de bassin ; avec des rencontres entre le groupe viticulture et des députés européens ; avec un groupe de travail sur la réforme de la PAC.

La formation des jeunes et des responsables, avec l'organisation et la participation de JA à plusieurs formations, départementales régionales ou nationales, dont la formation « Acteurs... Demain », formation régionale inter-OPA de 2ans qui s'est terminée par un voyage d'étude en Floride.



PERSPECTIVES

L'année 2012 sera marquée par la reconduction de l'opération grand public « un dimanche à la campagne » dans le centre de Lyon, le 13 mai.

Ce sera également une année électorale qui amènera un renouvellement important des équipes. Dans un contexte de réorganisation du réseau JA, le projet de mandature régional se focalisera sur l'installation et les filières bien sûr, mais également sur l'appui réseau et l'engagement, afin d'améliorer l'efficacité de chacun et de mutualiser les forces vives du réseau pour continuer à défendre l'avenir de tous les jeunes agriculteurs !

RÉGION SUD-OUEST

CONTEXTE

La région Sud Ouest est composée de deux régions administratives (Aquitaine et Poitou-Charentes) soit neuf départements. Malgré une année syndicalement chargée, les responsables régionaux ont su mener à terme certains projets fédérateurs et importants pour la région tels que l'appui réseau, la prospective, la diffusion des positions syndicales JA au sein du réseau.

ACTION DES JA

Une action transversale sur l'information, la communication, la coordination de projets au sein du réseau JA

En interne, le lien avec les départements de la région Sud Ouest a été maintenu soit lors d'entrevues (CA Sud Ouest) soit à distance (Réunion téléphonique de bureau Sud Ouest). Ces remontées sont stratégiquement positionnées la semaine avant les CS pour diminuer les délais de réponses aux départements.

Concernant la communication interne, en complément des outils nationaux et départementaux existants, la région Sud Ouest réalise, après chaque réunion nationale majeure (CA et CS) des newsletters par mail relatant les dossiers traités et les positions prises par JA au niveau national et apportant les réponses aux questions remontées par les départements.

En externe, Jeunes Agriculteurs du Sud-Ouest a maintenu son effort de communication auprès du grand public avec le stand institutionnel régional JA lors de la Finale Régionale de Labour (Sainte-Livrade-sur-Lot, Lot-et-Garonne, Août).

La prospective et l'appui au réseau : les deux autres axes forts de JA Sud Ouest

JA Sud Ouest a également maintenu ses efforts sur ces deux axes prioritaires :

l'appui au réseau s'est matérialisé par des interventions en départements, la présence de responsables régionaux en tournées régionales syndicales, des réunions animateurs, la réflexion prospective a été dense en région sur notamment sur la PAC post 2013 et au travers des travaux sur le rapport d'orientation.

Une année syndicale dense

Malgré la situation compliquée de nombreuses filières en 2011, les responsables JA SO ont su se montrer particulièrement disponibles pour faire remonter les problématiques syndicales et apporter autant de réponses que possibles aux responsables départementaux. Sur des sujets spécifiques tels que la gestion de l'eau, l'environnement, le lait, la région syndicale s'est positionnée en relais des régions programmes.

En interne, les responsables se sont investis nationalement



dans la réflexion sur l'avenir du réseau JA au travers du projet Réso'RGAisation et pour accompagner la structuration des régions.

Les régions programmes : pivot de l'action JA en faveur du renouvellement des générations

Outre l'important travail de suivi du nouveau dispositif, JA Aquitaine et Poitou Charentes développent leurs actions autour de plusieurs axes :

La promotion du métier (forums installation, mallettes pédagogiques...),

La représentation et la défense des idées JA auprès des pouvoirs publics et partenaires régionaux (DRAAF, conseils régionaux, OPA...)

La coordination des actions en faveur des futurs et nouveaux installés (actions PIDIL...).

PERSPECTIVES

Accompagnement de la structuration des régions Aquitaine et Poitou-Charentes dans la perspective d'un fonctionnement à 23 régions.

RÉGION OUTRE-MER

CONTEXTE

JA Outre Mer, instance régionale mise en place en 2004, a officialisé son existence en décembre 2010. Depuis, JA OM s'atèle à se structurer dans la perspective d'un fonctionnement nouveau du réseau JA à partir de juin 2012. Les réunions Interdom qui ont lieu 3 fois par an, sont des moments d'échanges et de mutualisation entre les représentants des 5 départements d'outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Mayotte, Martinique et Réunion.

ACTION DES JA

Installation :

- Lobbying pour la mise en place du nouveau dispositif d'accompagnement de l'installation dans les doms. Plusieurs rencontres avec les ministères pour présenter les positions JA par rapport aux spécificités de ces territoires.
- Participation à la session Installation 2011 : pour la 1^{re} fois un représentant de l'outre mer a pu participer à la session Installation !
- Appui réseau : intervention lors du séminaire de JA Martinique début 2011 sur le rôle de chacun au sein de la structure, le fonctionnement, et l'élaboration d'un projet de mandature ;
- Organisation de l'Université d'hiver 2011 avec l'équipe JA Guadeloupe à Marie-Galante. UH qui a battu tous les records, et notamment en termes de participants et de temps de travail... Organisation d'une table ronde sur « les jeunes agriculteurs et le défi alimentaire »;
- Elaboration d'un livret co-écrit avec Pascal Perri, économiste, « Les jeunes agriculteurs face aux défis de la souveraineté alimentaire dans les DOM » ;
- Participation de représentants des 4 départements à la session Foncier avec présentation des problématiques de ces territoires.



PERSPECTIVES

Participation à la vie du réseau JA au même titre que les autres régions ! Une avancée remarquable... ;

Structuration et renforcement du fonctionnement JA OM ;

Accompagnement des équipes sur la structuration, les financements, la relance syndicale ;

Interdom en Martinique en mai 2012 avec l'organisation d'une table ronde pour valoriser le livret « Les jeunes agriculteurs face aux défis de la souveraineté alimentaire dans les DOM ».

Conception graphique : JA mag

Mise en page : Jessica Banor

Rédaction et relecture: Cécile Appert, Damien Beaumard, Christophe Berthelot, Valérie Bizri, Christophe Cabrol, Vincent Cany, Milène Cérantola, Aurélie Charrier, Amélie Chavarot, Carole de Boyer d'Eguilles, Pierre Fayolle, Antoine Fesneau, Laurence Gauthier, Christelle Groussard, Ullrike Jana, Marie-Laure Hustache, Jérémie Larue, Franck Laur, Anaïs Layole, Claire Lebelle, Nadine Lessinger, Sabine Massau, Véronique Minssieux, Anne-Sophie Moisson, Yann Nedelec, Régis Rivailler, Jérôme Simon, Pauline Taudou, Pascale Thébault, Julie Vanlemburghe, Aurélien Vaucelle.

Impression : GDS Imprimeurs

Mai 2012

MERCI À TOUS



14, rue La Boétie
75382 Paris cedex 08
tél : 01 42 65 17 51 fax : 01 47 42 62 84
site internet : jeunes-agriculteurs.fr